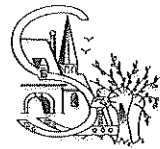


# SAHURS



# Le Journal



*26, 27, 28 août  
Sahurs au temps  
des Années folles*

Dossier : **Jeux d'été**



COMPAGNIE FRANÇAISE de CONSTRUCTION

C  
F  
C

style  
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

ENTREPRISE GENERALE  
DE BATIMENT

SARL CFC - STYLE

N° Siret 412 617 003 00014 / 452 A

*Philippe SLAVE*

22 avenue Georges Bizet - 76380 Canteleu  
Tél - Fax : 02 35 08 08 11 - Portable : 06 60 19 84 88

## 1<sup>er</sup> pack 3 en 1 de la communication

### ① L'effet « couleurs » :

Les principes actifs de « L'imprimerie GABEL » (à base d'expérience et de hautes technologies) vous permettront de toujours faire excellente impression.

### ② L'effet « créatif » :

Avec le concentré créatif « NORD-OUEST Création », votre identité visuelle rajeunit, votre personnalité s'affirme et vos messages prennent de l'éclat.

### ③ L'effet « communicatif » :

Grâce à l'agent exclusif « TRADE WINDS Communication » votre stratégie prend du tonus, votre image se raffermie et votre positionnement résiste à l'épreuve du temps.



  
**IMPRIMERIE GABEL**  
INDUSTRIE GRAPHIQUE  
02 32 82 39 39

  
**NORD OUEST**  
CREATION  
02 32 82 39 37

  
**TRADE WINDS**  
STRATEGIES  
02 32 82 19 41

3 MÉTIERS. UNE SEULE ADRESSE

10, rue Marconi - ZI la Maine - 76150 Maromme

La conception, la réalisation et l'impression de la page de couverture est gracieusement offerte  
par l'Imprimerie GABEL - Z.I. de la Maine - 10, rue Marconi - 76150 MAROMME - Tél. 02 32 82 39 39 - E-mail : gabel@imprimerie-gabel.fr

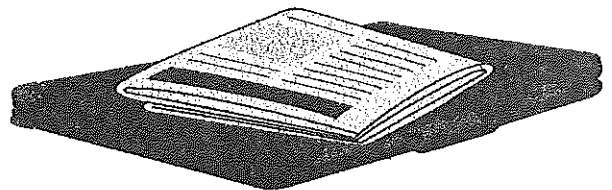
# ÉDITORIAL

*Pour beaucoup d'entre vous, sans doute, l'heure du grand repos annuel tant attendu, et mérité certainement, va bientôt sonner. Certains s'adonneront aux nombreuses activités physiques traditionnelles de cette période estivale : natation, bronzage, marche, sieste... D'autres préféreront peut-être maintenir en forme leurs neurones épuisés en leur offrant une petite gymnastique plus ludique. C'est pourquoi, nous vous proposons, en plus des habituels mots croisés, un très complet dossier "Jeux d'été". Il y en a pour tous les niveaux, à consommer avec modération au début, entre 2 siestes réparatrices....*

*Bonnes vacances à tous et rendez-vous fin septembre.*

*Pascale BERTIN*

## SOMMAIRE



Le mot du maire	page	2
Au Conseil Municipal	page	3
Etat civil	page	16
Dates à retenir	page	17
Tarifs municipaux	page	18
Qualité de vie-Nids de guêpes	page	19
Accueil-Ados juillet	page	20
Centre de loisirs Val de la Haye		
Week end intervillage	page	22
ADSL ... enfin !...	page	24

### Le dossier

Grandes marées-vacances scolaires	page	25
Passeport électronique	page	26
Horaires des bus été	page	30
Les anciens combattants	page	34
S.L.S.	page	38
Club de football	page	40
Mobilisation/projet stockage granulats Moulineaux -Association	page	41
Boucle de Roumare		
Comité des fêtes	page	44
La bibliothèque à l'heure d'été	page	50
Initiatives jeunes / L'Age d'or	page	51
Téléthon 2006	page	52
Du côté de l'école	page	53
Du côté des papilles	page	60
Mots croisés	page	61
Infos utiles	page	62

### Ont participé à la rédaction de ce numéro

Pascale BERTIN 02 35 32 45 49  
Michel BOURDEAU  
Jean-François CAPO CANELLAS  
Marc DARRY  
Gilles FEROLIARD  
Didier LEGRAND  
Francine MONNIER  
Denis PLAQUEVENT  
Lionel ROBILLARD

ainsi que les membres des associations et les nombreux habitués de la mise en forme finale du *Journal*.

Les articles doivent être parvenus à la rédaction avant le 10 septembre 2006. Ils sont publiés sous l'entière responsabilité des auteurs et n'engagent en rien Sahurs le Journal.

Le numéro international normalisé, l'ISSN, est en cours d'attribution par l'ISSN France de la Bibliothèque Nationale de France.

# LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Depuis trois mois, le village a connu une activité inhabituelle de travaux dans différents endroits de la commune :

- l'aménagement sécuritaire de la rue de Bas, commencé mi-février avec la création de trottoirs, de places de parking et réfection de voirie, est terminé et a été réalisé dans les délais prévus.
- la réception des travaux de la nouvelle tranche d'assainissement collectif, chemin du Gal, a eu lieu le 22 juin. Les riverains de cette voie peuvent donc dès maintenant se raccorder au réseau.
- La DDI (Direction Départementale des Infrastructures) a procédé en mai à la réfection du revêtement de chaussée sur la RD 51 entre le Clos des Roses et la chaussée de Caumont. En juin, elle a fait des travaux de canalisation d'eaux pluviales sur la grande voie (travaux que nous demandons depuis près de 2 ans) pour éviter que des riverains de cette partie du Puits Fouquet ne soient inondés à chaque grosse pluie.

Comme annoncé dans Le Journal précédent n°54, l'ADSL est enfin à Sahurs depuis le 20 avril au grand bonheur des nombreux internautes du village qui peuvent maintenant pianoter rapidement. Quel changement ! ...

En ce qui concerne le ramassage des déchets, le lundi pour les déchets verts et le jeudi pour les sacs bleus et noirs, je vous renouvelle ma demande de ne sortir les sacs que la veille de la collecte et non pas, comme certains, plusieurs jours avant.

Enfin, je vous souhaite un agréable été, un bon repos et de bonnes vacances, en espérant vous voir nombreux fin août, lors de la fête du village le week-end des 26 et 27 août.

Cordialement

Guy DA LAGE

# AU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE SAHURS

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 21 Mars 2006

DATE DE LA CONVOCATION :	14.03.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	14.03.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	13
		CONSEILLERS ABSENTS représentés	2

L’an deux mille six, le 21 Mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de M. Guy DA LAGE, Maire.

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, SAILLY conseillers
- Etaient absents représentés : Messieurs PROUIN et SIMON
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

#### Ordre du jour

Délibération acquisition parcelles devant les commerces  
Délibération heures complémentaires personnel communal  
Délibération avenant au marché travaux Rue de Bas  
Compte Administratif 2005  
Approbation du compte de gestion du Receveur 2005  
Budget 2006  
Bilan financier Action jeunesse  
Travaux Rue de Bas  
Compte rendu de la commission Cadre de Vie  
Questions diverses

#### 0. Approbation du procès verbal de la séance du 7 février 2006

En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

#### 1. Délibération acquisition parcelles devant les commerces

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’afin de réaliser les travaux de la rue de bas il y a lieu de procéder à l’acquisition des terrains devant les commerces (supérette, café et boulangerie). Le service des domaines a estimé le terrain entre 15 et 20€ le m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire a contacté les deux propriétaires concernés qui ont donné leur accord pour céder le terrain au prix de 17€50 le m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à acheter ces terrains au prix de 17€50 le m<sup>2</sup> et à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

#### 2. Délibération heures complémentaires personnel municipal

Monsieur le Maire rappelle à l’assemblée l’article 3 du décret n° 91.298 du 20 mars 1991 régissant la situation des agents à temps complet et non complet. Il expose au Conseil que pour assurer la bonne marche des services municipaux il est parfois nécessaire d’avoir recours aux heures complémentaires et supplémentaires pour rémunérer les agents sollicités au-delà de leur horaire normal et demande au conseil de se prononcer sur cette mesure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition que les agents de catégorie B et C, toutes filières confondues, puissent bénéficier du paiement des heures complémentaires/supplémentaires effectuées au-delà de leur durée hebdomadaire de travail, en cas de nécessité de service.

### 3. Délibération avenant au marché travaux rue de bas

Monsieur le Maire informe le Conseil que des travaux complémentaires pourraient être envisagés dans le cadre du chantier Rue de bas et qu'il y a lieu de prendre une délibération pour demander un avenant au marché.

Le Conseil municipal, accepte l'éventualité d'un complément de travaux et autorise le Maire à prendre un avenant au marché de la Rue de Bas.

### 4. Compte administratif 2005

Sous la Présidence de Michel Bourdeau, Jean-François Capo Canellas présente le compte administratif 2005 qui fait ressortir un résultat positif en fonctionnement et en investissement

Section de fonctionnement	107433.97
Section d'investissement	60 245.08

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte administratif 2005 (conformément à la réglementation M. le Maire ne participe pas au vote)

#### Affectation du résultat 2005

Il est proposé aux membres du Conseil d'affecter les 107433€ d'excédent de la section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

17.433€ en report d'excédent sur la section de fonctionnement 2006
90.000€ en virement sur la section d'investissement 2006 (compte 1068)

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité cette affectation du résultat de fonctionnement 2005

### 5. Approbation du compte de gestion du Receveur 2005

L'adjoint aux finances fait état de la concordance entre le compte administratif 2005 et le compte de gestion 2005 du receveur municipal. Monsieur le Maire met au vote le compte de gestion 2005.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2005 du Receveur municipal

### 6. Budget 2006

Jean-François Capo Canellas, suite au débat sur les orientations budgétaires effectué en Conseil du 7 février, au vote des taux d'imposition 2006 et aux différents travaux de la commission des finances propose au conseil la répartition budgétaire suivante :

#### Section de Fonctionnement DEPENSES (en €) :

Chap 11	Charges à caractère général	248.000
Chap 12	Charges de personnel	389.000
Chap 65	Autres charges de gestion courante	110.000
Chap 66	Charges financières	18.000
<b>TOTAL</b>		<b>765.000</b>

#### Section de Fonctionnement RECETTES (en €) :

Chap 70	Produits des services du domaine et des ventes	101.000
Chap 73	Impôts et taxes	307.000
Chap 74	Dotations subventions participations	313.000
Chap 75	Autres produits de gestion courante	16.000
Chap 13	Atténuation de charges	10.567
Chap 2	Excédent de fonctionnement reporté	17.433
<b>TOTAL</b>		<b>765.000</b>

**Section d'investissement DEPENSES (en €) :**

Chap 13	subvention d'investissement	119.000
Chap 16	Emprunts et dettes assimilés	35.000
Chap 20	Immobilisations incorporelles	11.000
Chap 21	Immobilisations corporelles	808.645
Chap 23	Immobilisations en cours	559.000
	Solde exécution négatif	89.755

**TOTAL** **1.622.400**

**Section d'investissement RECETTES (en €) :**

Chap 10	Dotations, fonds et réserves	30.000
Chap 13	Subventions d'investissement	982.400
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	480.000
Chap 23	Immobilisations en cours	30.000
024	produit des cessions	10.000
1068	excédent de fonctionnement	90.000

**TOTAL** **1.622.400 €**

**7. Bilan financier Action Jeunesse**

Jean-François Capo Canellas remet à chaque membre du Conseil un bilan financier et de fréquentation pour l'année 2005 concernant la garderie et le centre de loisirs. Il en ressort que la garderie connaît une fréquentation importante le matin et le soir – le mercredi une moyenne de 22 enfants – par contre pour le centre de loisirs on constate une légère baisse de fréquentation lors des petites vacances.

Il informe le Conseil qu'un jeune préparant un BP JEPS va effectuer pendant 7 mois un stage sur la commune. Il demande au conseil l'autorisation de lui attribuer une indemnité de 150€ par mois afin de couvrir ses frais de déplacement.

**Le Conseil, après en avoir délibéré autorise le Maire à verser pendant 7 mois une indemnité de 150€ par mois à ce stagiaire, afin de couvrir ses frais de déplacement.**

**8. Travaux Rue de Bas**

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'avancement des travaux rue de Bas. Des déviations de réseaux ont été réalisés sur les propriétés Lecouteux et Villefroy et une demande de subvention au Département a été faite. Un plan de circulation est affiché pour les différentes phases du chantier.

**9. Compte rendu de la commission Cadre de vie**

Didier Legrand remet à chaque membre du Conseil un compte rendu de la commission communale du cadre de vie. Il en commente tous les points et fait part de la priorité mise sur la restauration ou la création de chemins piétonniers afin de permettre aux promeneurs ou randonneurs d'accéder de la forêt au chemin de halage en meilleure sécurité.

**10. Questions diverses**

Monsieur le Maire informe :

- Que les travaux d'abattage d'arbres appartenant à la commune ont été effectués et que le bois stocké sera enlevé par cette entreprise.
- Qu'un comptage nocturne de cervidés aura lieu du 7 mars au 6 avril en forêt de Roumare

- Que l'agglo ayant pris la compétence eau en janvier 2005, va procéder à des travaux pour alimenter Saint-Pierre-de-Manneville (qui dépendait du syndicat de St martin de Boscherville) car les diamètres de canalisation ne correspondent pas. Un surpresseur va être installé près de la rue Maze.
- Yves Bazire met en garde sur ce projet d'installation de surpresseur qui peut occasionner des dégâts dans les habitations et aux installations existantes à proximité du Puits Fouquet.
- Qu'un panneau municipal va être acheté et mis sur le mur de l'actuelle garderie quand les travaux d'aménagement seront terminés.

**Le Conseil Municipal autorise l'achat d'un panneau municipal et demande que cette dépense soit réglée sur la section d'investissement.**

- Que les travaux d'assainissement Chemin du Gal devraient commencer mi avril.
- Que la DDI envisage de faire cette année la réfection de la RD 51 jusqu'à la Chaussée de Caumont, et sur la RD67 du Clos des Roses au Bac.
- Que pour les travaux prévus à la Mairie : Renforcement plancher salle des mariages, réfection façade nord, escalier extérieur avec ouverture sortie de secours, et reprise totale du plancher du secrétariat, des devis ont été faits ou sont en cours d'établissement. Vu le montant des travaux, il y a lieu de demander des subventions aux organismes susceptibles de pouvoir nous aider.

**Le Conseil, après en avoir délibéré : autorise le Maire, à faire les demandes de subventions auprès de différents organismes.**

- Qu'il a assisté en Préfecture avec Yves Bazire à une réunion concernant le PPI (Plan particulier d'intervention) et à une autre sur le PCS (Plan communal de sauvegarde).  
A ce sujet, Yves Bazire informe le conseil qu'il faudra une mobilisation de tous pour rédiger des fiches techniques en cas de problèmes ou de catastrophes, avec les personnes à contacter et les gestes indispensables à faire dans l'urgence.
- Qu'un bureau municipal, élargi aux élus membres de la commission commerce et artisanat s'est réuni et a retenu le projet de Mr et Mme Marc pour la construction d'un salon de coiffure à l'emplacement de la maison Villefroy.
- Que deux panneaux informatifs vont être installés par le Département afin de prévenir les usagers du bac en cas d'arrêt de celui-ci.
- Que le foyer rural de St- Pierre- de- Manneville organise sa randonnée VTT « La Mannevillaise » le dimanche 14 mai.
- Que l'inspecteur de l'Education Nationale l'a informé qu'un poste E (instituteur spécialisé pour aider les enfants en difficulté) sera basé à Sahurs à la prochaine rentrée pour toutes les écoles de la boucle.

## 11. Tour de table

**Didier Legrand** informe le Conseil que des demandes de subventions peuvent être faites auprès du Département en ce qui concerne les classes vertes ou découverte et qu'il va en faire la demande pour la classe poney et la classe découverte organisées cette année.

**Pierre Pasquis** se fait l'interprète de Jean Simon pour annoncer que le recensement est terminé et que cet important travail s'est fait dans une bonne ambiance.  
A ce sujet Monsieur le Maire remercie Jean Simon et Pierre Pasquis pour le travail effectué à cette occasion.

**Bernard Legois** signale que l'eau stagne encore devant la propriété Miray, lors de grosses averses.

**Yves Bazire** demande que la numérotation des habitations soit revue suite aux anomalies rencontrées lors du recensement.



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 11 Avril 2006

DATE DE LA CONVOCATION :	5.04.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	5.04.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	13
		CONSEILLER ABSENT représenté	1
		CONSEILLER ABSENT	1

L’an deux mille six, le 11 Avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire.**

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, SIMON conseillers
- Etaient absent représenté : Monsieur PROUIN
- Etaient absent non représenté : Monsieur SAILLY
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

### Ordre du jour

Délibération vente terrain salon de coiffure  
Délibération organisation classes découvertes  
Attribution de subvention  
Compte rendu de visite chambre de dépôts  
Information dossier crèche  
Questions diverses

### 0. Approbation du procès verbal de la séance du 21 mars 2006

Avant l’approbation du procès verbal du 21 mars, Monsieur le Maire donne quelques informations sur différents points de celui-ci :

Concernant :

- **l’avenant au marché de travaux rue de bas** ; un plan d’aménagement est en cours d’étude mais pas encore chiffré.

- **la création du poste E à l’école** : il y a lieu de prévoir certains aménagements pour cet enseignant (bureau et matériel)

**En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.**

### 1. Délibération vente terrain salon de coiffure

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la décision par le bureau municipal d’accepter le projet de Mr et Mme MARC pour la construction d’un salon de coiffure, l’emplacement a été délimité et borné par un géomètre. La surface est de 99 m<sup>2</sup> et le projet architectural est montré à l’ensemble des membres du conseil. Le prix fixé est de 45€/m<sup>2</sup>.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à vendre 99 m<sup>2</sup> de terrain à Monsieur et Madame MARC, pour la construction d’un salon de coiffure, au prix de 45€ le m<sup>2</sup> et à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.**

## 2. Délibération organisation classes découvertes

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Directeur de l'école Franck Innocent lui a soumis le projet d'envoyer deux classes en classe découverte et en classe poney au mois de mai et juin.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'organisation des classes découvertes au sein de l'école Franck Innocent, et charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subventions auprès des organismes susceptibles de nous en accorder.**

## 3. Attribution de subventions

Jean François Capo Canellas remet à chaque membre du Conseil un tableau de proposition d'attribution de subventions pour l'année 2006, et il en explique les variations à la hausse ou à la baisse.  
Les subventions aux associations sont ainsi proposées :

ADMR	2.000€
ASVS (foot-ball)	2.500€
SLS	9.000€
COEFC (Comité des Fêtes)	10.000€
Coop scolaire	5.000€
Bibliothèque	1.000€
Boucle de Roumare	150€
Initiative jeunes	3.700€
L'âge d'or	2.000€
Autisme 76	300€
CAT Pré de la Bataille	150€
Autres	200€
<b>TOTAL</b>	<b>36.000€</b>

**Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve les subventions accordées aux associations, conformément au tableau proposé.**

## 4. Compte rendu de visite chambre de dépôts

Monsieur le Maire fait part des constatations faites ce jour sur l'état d'avancement des travaux sur les chambres de dépôts. Cette visite a eu lieu en présence des responsables du PAR et les personnes présentes ont été satisfaites de l'aménagement réalisé.

Si les délais et les conditions sont respectés, le PAR envisage de restituer les terrains à la commune fin 2006.

**Le Conseil prend acte de ces informations.**

## 5. Information dossier crèche

Jean-François Capo Canellas informe le conseil des dernières réunions concernant la construction de la crèche. Le coût sera supérieur à la prévision car la DIREN demande des installations utilisant des nouveaux matériaux et des procédés plus écologiques, car le projet est en zone classée. Des subventions supplémentaires ont été obtenues qui devraient couvrir le surcoût des travaux.

Le permis de construire devrait être déposé à la fin du mois – le démarrage des travaux est envisagé mi septembre et la livraison été 2007.

**Le Conseil prend acte de ces informations.**

## 6. Questions diverses

Monsieur le Maire fait part de courriers reçus de :

- Charlene Lefebvre remerciant la commune d'avoir financé son BAFA et d'avoir pu effectuer son stage pratique au sein du Centre de Loisirs de la commune.
- La Mairie de Val-de-la-Haye informant que le centre de loisirs ne fonctionnera pas pendant les vacances de Pâques.

- La Préfecture confirmant les reçus de déclaration pour la course VTT la Mannevillaise le 14 mai et d'une randonnée de cyclotourisme organisée par le grimpeur cantilien le 21 mai.
  - Air Touraine Hélicoptère annonçant que dans le cadre des contrôles des lignes électriques, un hélicoptère survolera la commune (à basse altitude) entre le 10 avril et le 5 mai prochain.
  - D'un riverain Rue de Seine faisant part de ses inquiétudes concernant la circulation des bus dans ce secteur – le mur de sa propriété ayant été endommagé lors d'une manœuvre.
- La commission urbanisme verra ce problème qui a été évoqué régulièrement depuis plusieurs mois.

Il informe le Conseil :

- Que la chaudière de la salle polyvalente se met en sécurité régulièrement depuis 4 semaines et qu'il craint une détérioration nécessitant des travaux.
- Que la distribution des sacs poubelles aura lieu le 21 et 22 avril à la Mairie
- Que les travaux d'assainissement Chemin du Gal devraient démarrer le 18 avril et seront réalisés par l'entreprise SOCAFL, pour le compte de l'Agglo. Un courrier a été fait à tous les habitants de ce chemin afin de les informer sur ces travaux qui devraient durer environ 6 semaines.
- Que Madame Lainé chargée de l'étude du SPANC viendra présenter en Mairie les conclusions de l'enquête sur l'assainissement non collectif début mai.

## 7. Tour de table

**Didier Legrand** informe que le Conseil d'école aura lieu le 19 mai.

Il demande d'autre part que le problème de la numérotation des habitations soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission urbanisme.

**Jacky le Cousin** se fait l'interprète d'une habitante de la rue de Marbeuf qui se plaint des chiens d'un riverain. Par ailleurs, il demande :

- où en sont les travaux concernant la borne foraine – il lui est répondu que les travaux sont commandés
- la possibilité d'occuper les terrains de la propriété Collard comme parking pour le bon déroulement de la foire à tout. Accord lui est donné.

**Jean-Paul Beauvais** fait part de la remarque de certains promeneurs sur le mauvais état du Chemin de Halage.

**Jean Simon** demande quand sera installé le panneau interdisant l'accès aux camions à l'entrée du Chemin du Gal – il lui est répondu que la panneau est commandé et en attente de réception.

**Pierre Pasquis** se fait l'interprète d'une habitante du Puits Fouquet qui se plaint que les travaux d'un voisin ne sont pas conformes au permis de construire.

Il signale le manque de communication entre les diverses associations en ce qui concerne l'occupation de la salle polyvalente : ce qui provoque l'annulation de certaines activités.

**Jean-François Capo Canellas** demande où en est l'installation des panneaux de signalisation des rues – la commande est faite et en attente de réception.

**La réunion du Conseil Municipal de juillet est fixée au mardi 4 juillet.**

République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité  
**COMMUNE DE SAHURS**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**En date du 11 Mai 2006**

DATE DE LA CONVOCATION :	4.05.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	4.05.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	15
		CONSEILLER ABSENT représenté	
		CONSEILLER ABSENT	

L’an deux mille six, le 11 Mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de M. **Guy DA LAGE, Maire.**

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SAILLY, SIMON conseillers
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

**Ordre du jour**

Délibération extension périmètre Agglo  
Avenant Travaux rue de Bas  
CLSH Juillet  
Questions diverses

**0. Approbation du procès verbal de la séance du 11 avril 2006**

En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

**1. Délibération extension périmètre Agglo**

Monsieur le Maire annonce que le Conseil de l’agglo a accepté par délibération du 27 mars dernier de retenir les demandes d’adhésion à la CAR des communes de Quevreville-la-Poterie, La Neuville-Chant-d’oiseil, Ymare, Montmain, Saint-Aubin-Celloville, Boos, Gouy et Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen. Notre commune faisant partie de l’Agglo de Rouen doit se prononcer sur l’admission de ces nouvelles communes.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l’unanimité, l’admission des nouvelles communes à l’Agglo de Rouen.

**2. Délibération avenant travaux Rue de Bas**

Suite à la volonté d’améliorer la sécurité et la voirie entre les surfaces rénovées et les extrémités de la rue de Bas, il y a lieu d’épauler et de structurer la chaussée en appliquant une réduction de gabarit à 5 mètres. Les travaux complémentaires sont estimés à 33 773.16€ HT pour la VRD (Entreprise S.N.T.P.P) et 625€ HT pour les espaces verts (Entreprise ISS)

Le Conseil, après en avoir délibéré, **AUTORISE** à l’unanimité le Maire à signer les avenants :  
Entreprise SNTTP – 33773,16€ HT et Entreprise ISS – 625€HT

### 3. Délibération emploi personnel CLSH Juillet

Monsieur le Maire informe le conseil que le centre de loisirs fonctionnera du 3 au 28 juillet et qu'il y a lieu de délibérer afin de recruter le personnel nécessaire pour cette période.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter : 1 agent d'animation (indice 274) et 1 agent d'entretien
- **CONFIE** à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à l'application de la présente décision
- **DECIDE** que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget.

Rappelle les tarifs ci-dessous :

INSCRIPTIONS	SALHUCIENS	SALHUCIENS TARIF REDUIT *	HORSAINS
Inscription journalière	11,45 €	8.60 €	13,60 €
Inscription semaine complète	10,40€	7.80 €	12,60 €

\* Une réduction de 25 % sur les tarifs des salhuciens pourra être accordée pour les personnes aux revenus dont le quotient familial est inférieur à 550 € par mois et par personne.

### 4. Questions diverses

Monsieur le Maire fait part de courriers reçus de :

- L'association Sports et Loisirs à Sahurs, remerciant le Conseil pour la subvention attribuée et invitant celui-ci à un après-midi JUDO le samedi 20 mai.
- Comité des fêtes remerciant également le Conseil pour la subvention et pour l'augmentation de celle-ci.
- La préfecture et de l'association l'EPI informant du passage le dimanche 25 juin d'un rallye de vieux tracteurs
- Du cirque Marlon Hart demandant l'autorisation de présenter un spectacle le vendredi 19 mai à 18heures – *Accord lui a été donné, sous condition de remise en état de l'emplacement utilisé.*
- La Lyonnaise des Eaux informant de l'état des hydrants de la commune. 9 poteaux d'incendie posent problème, car on ne trouve plus de pièces.  
Le coût de remplacement des 9 poteaux est de 17.760,60€. Il y a deux choix possibles : le changement en une seule fois ou par étape. D'autres devis vont être demandés.  
**Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de procéder au remplacement de 9 poteaux incendie en une seule fois, charge Monsieur le Maire de demander les subventions possibles, et demande que cette dépense soit inscrite en section d'investissement.**

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- que le 2 mai Madame Lainé de l'agglo est venue en mairie donner les conclusions de l'étude du SPANC pour les 114 habitations hors réseau collectif. *Chacun va recevoir un courrier de la CAR.*
- Que le 4 mai une réunion sur le projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) s'est déroulée, à l'initiative de Monsieur Bréquigny, Inspecteur de l'Education Nationale, au château d'Hautôt-sur-Seine, avec les enseignants, les parents d'élèves élus et les membres de la commission intercommunale. *Aucune décision n'est prise, une étude financière va être réalisée pour étudier la faisabilité d'un RPI concentré.*
- D'une réunion avec le PNR le 4 mai afin de réétudier l'aménagement de la chambre de dépôts suite au remodelage intervenu. *Une proposition sera faite le 17 mai au cours d'une réunion avec le PAR.*
- De l'état d'avancement des travaux d'assainissement Chemin du Gal.
- De son exaspération à voir des jeunes investir la cour de l'école pour jouer au basket les week-ends. Il propose de changer la barrière (l'actuelle étant en très mauvais état) et de rehausser la clôture. Stéphane Prouin propose de modifier l'ancienne barrière et les clôtures qui existaient devant la Mairie. *Une étude financière va être effectuée.*
- que la pièce « des drapeaux » au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie est pratiquement terminée et qu'un radiateur est à installer. D'autres travaux à l'école (chauffe eau) à la poste (assainissement) sont nécessaires et différents devis ont été établis pour un montant total de 7854.41€. TTC.  
**Le Conseil autorise ces différents travaux, de mise en conformité pour un montant TTC de 7854.41€ et demande que cette dépense soit inscrite en section d'investissement.**

- que le problème soulevé par le Maire d'Hautôt-sur-Seine lors de l'enquête de modification du POS a été résolu et il propose maintenant d'approuver la modification du POS concernant la zone ND.  
**Le Conseil après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification du POS en ce qui concerne la zone ND.**
- que le SMEDAR suite à notre apport de déchet vert tient à notre disposition 9,33 tonnes de compost 20mm.  
*Une re-distribution appropriée reste à définir.*
- Que le département a fait une proposition de panneau d'information (affichage électronique) pour les usagers du bac. Celui-ci paraît trop important et l'insertion dans le site à proximité du Manoir de Marbeuf reste à revoir. *Une entrevue aura lieu avec les personnes concernées, l'emplacement restant toujours à définir.*
- L'assemblée générale de l'ADMR aura lieu le 30 mai à Monville. *Pierre Pasquis représentera la commune.*

## 5. Tour de table

**Didier Legrand** fait part de la réunion de la commission d'urbanisme le 17 mai.

**Pascale Bertin** donne les dates des premières réunions des membres de la commission « journal municipal » : les lundi 15 et 22 mai.

**Yves Bazire** signale qu'il a trouvé dans sa boîte aux lettres un courrier critiquant le contenu du colis des anciens. Il fait par ailleurs un compte rendu de la réunion à l'agglomération à laquelle il a assisté concernant les déchets et l'assainissement.

**Jacky le Cousin** fait part de sa satisfaction pour le bon déroulement de la foire à tout et confirme que le voyage des anciens aura lieu le 18 mai.

**Patrice Halley** réitère son inquiétude concernant le stationnement rue St Maur. La commission verra ce problème le 17 mai prochain.

**Bernard Legois** raconte que lors d'un passage en voiture devant le CDE il a reçu un seau d'eau et que des jeunes jouent avec les sacs poubelle.

**Stéphane Prouin** demande que les bandes blanches stops sur les routes refaites soient matérialisées le plus vite possible et il informe que son atelier a subi une tentative d'effraction.

**Jean-François Capo Canellas** informe :

- que de nombreux jeunes ont participé à la session d'avril du CLSH,
  - que l'association des Berges de la Seine organise un pique nique sur les berges de la Bouille le 11 juin
- Il remet par ailleurs à chaque membre du Conseil une copie du schéma d'implantation et des plans de la crèche (documents fournis pour le permis de construire).

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**En date du 6 Juin 2006**

DATE DE LA CONVOCATION :	31.05.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	31.05.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	11
		CONSEILLER ABSENT représenté	3
		CONSEILLER ABSENT	1

L’an deux mille six, le 6 juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de **M. Didier LEGRAND, 1<sup>er</sup> Adjoint**  
Etaient présents : Messieurs CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, LE COUSIN, LEGOIS, PASQUIS, SAILLY, SIMON conseillers  
Etaient absents représentés : Messieurs DA LAGE, BELLONET, HALLEY  
Etaît absent : Monsieur PROUIN  
Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

**Ordre du jour**

Délibération régies municipales  
Délibération prise de possession d’immeuble sans maître  
Délibération avenant convention d’emprunt à la Caisse d’Epargne  
Rapport de la commission scolaire  
Questions diverses

**0. Approbation du procès verbal de la séance du 11 mai 2006**

**En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.**

**1. Délibération régies municipales**

Jean François Capo Canellas fait part d’un courrier reçu de la Trésorerie informant d’anomalies constatées dans les régies de la commune et invitant le Conseil à se prononcer pour diverses modifications du montant des encaisses maxi et du cautionnement dû par les régisseurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré décide :

**Régie photocopies** : Cette régie ne fonctionnant plus, le Conseil décide la suppression de celle-ci.

**Régie garderie scolaire et Centre de loisirs** : le montant maximum de l’encaisse est ramené à 1220€.

**Régie restauration scolaire** : le montant de l’encaisse est ramené à 1220 € et le régisseur est dispensé de tout cautionnement.

## **2. Délibération prise de possession d'un immeuble sans maître**

Didier Legrand informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. Il expose que le propriétaire de l'immeuble situé 4, route de la Forêt parcelle AE 265 ne s'est pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par l'article L.27 bis alinéa 1<sup>er</sup> du code du domaine de l'Etat, dès lors l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil. Cet immeuble peut revenir à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré,**

**Exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil pour les raisons suivantes : abandon depuis plus de 20 ans de cet immeuble qui devient dangereux et nuit à l'environnement.**

**Décide que la commune s'appropriera ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.**

**Monsieur le Maire est chargé de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de cet immeuble et est autorisé à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.**

## **3. Délibération avenant convention d'emprunt caisse d'épargne**

Jean-François Capo Canellas rappelle que pour assurer le financement du programme d'investissement 2004-2005 le Conseil Municipal a décidé par délibération du 7 décembre 2004 de recourir à une ouverture de crédit d'investissement à long terme (OCLT) d'un montant de 600.000€ auprès de la Caisse d'Epargne de Haute Normandie.

Certains travaux n'étant pas encore achevés, il serait souhaitable de proroger la phase de mobilisation des fonds qui prend fin contractuellement le 30 juin prochain

**Après avoir pris connaissance de la proposition établie par la Caisse d'Epargne de Haute Normandie,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, de proroger la phase de mobilisation des fonds jusqu'au 31 décembre 2007 et autorise le Maire à signer l'avenant à intervenir.**

## **4. Rapport de la commission scolaire**

Didier Legrand fait un résumé de la réunion de la commission scolaire qui a eu lieu le 30 mai.

**ECOLE** - Pour la rentrée 2006-2007 – nombre d'enfants constant – création d'une classe de CE1 à la place de la Grande maternelle – donc mobilier et matériel à prévoir et Création d'une classe E qui permet d'avoir un soutien scolaire pour quelques enfants. (enseignant itinérant sur les écoles de St Martin à Val-de-la-Haye)

Des petits travaux d'entretien et d'aménagement sont demandés par le personnel enseignant – l'achat d'une armoire pour le bureau du directeur – et réfection de la peinture de la bibliothèque.

**CANTINE** – des travaux de lessivage et de peinture seraient à prévoir dans la cuisine. Du matériel serait à renouveler (lave-vaisselle et éplucheuse) et l'achat d'un robot serait nécessaire.

**GARDERIE** – la fréquentation de la garderie est en très nette augmentation. Un local serait nécessaire pour le rangement du matériel.

Des travaux de réfection du plafond sont à prévoir.

**R.P.I.** – une nouvelle réunion s'impose pour évaluer la faisabilité financière du scénario qui a été présenté à la réunion intercommunale de Hautôt-sur-Seine.

Divers travaux sont évoqués : des grilles pour fermer la cour de récréation, un local pour les containers poubelle, un garage à vélo et l'entretien du groupe (peinture et clins de bois) .



## 5. Questions diverses

Didier Legrand informe que :

- les travaux du Fief Noble devraient démarrer le lundi 12 et durer environ une semaine durant laquelle la route sera fermée à toute circulation. La 1ère réunion de chantier aura lieu le même jour à 9h30 à la Mairie.
- il a assisté à l'Agglo à une réunion pour les petites communes.

Didier Legrand fait part de courriers reçus :

- de l'association AUTISME 76, remerciant pour la subvention
- du Cirque Marlon Hart remerciant de l'autorisation accordée pour la représentation de son spectacle
- de la Préfecture de Seine Maritime communiquant le message qui devra être lu le 8 juin pour la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine et demandant qu'à cette occasion les édifices publics soient pavoisés.
- De la Préfecture – Direction de l'environnement invitant à une réunion le 9 juin concernant la ZPS estuaire et marais de la basse seine.
- De l'Association Syndicale des Prairies de la Boucle de Roumare invitant à l'assemblée générale le 10 juin
- Du Département conviant à un colloque le 13 juin au Zénith sur le vieillissement de la population.
- De l'Agglo invitant à une réunion le 26 juin pour l'étude du 2<sup>ème</sup> programme local de l'habitat de l'agglo – Mme Bertin informe que ces réunions ne concernent pas les petits villages.
- Du Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande convoquant à un séminaire le 28 juin concernant la réserve de chasse et de faune sauvage de la Grand Mare.
- De Pierre Pasquis et Didier Legrand conviant toutes les bonnes volontés à une réunion le 20 juin pour organiser le prochain week-end sport et culture du 9 et 10 septembre prochain.

Jean-François Capo Canellas remet un état détaillé de fréquentation du Centre de loisirs d'avril ainsi que du bilan financier correspondant. Il informe que la commission finances se réunira le 19 juin.

## 6. Tour de table

**Yves Bazire** informe que les travaux d'assainissement chemin du Gal sont terminés et que la réception des travaux aura lieu le 22 juin. Chaque propriétaire va recevoir un schéma de son installation et sera invité à se raccorder rapidement car l'eau leur sera facturée avec les taxes d'assainissement.

**Pierre Pasquis** informe que l'Assemblée Générale de l'ADMR aura lieu le 22 juin. Il remercie par ailleurs le Maire et les adjoints qui ont assisté à la demie journée JUDO – et il rappelle enfin un litige concernant un permis de construire.

**Michel Bourdeau** interroge le Conseil afin de savoir qui doit entretenir la cour de la maison de la poste. Il lui est répondu que le logement nous appartenant et étant sans locataire, c'était à nous de tondre. Il informe que trois personnes de la commune ont été tirées au sort pour les jurés d'Assises.

**Jacky Le Cousin** réitère son inquiétude concernant la vitesse excessive des véhicules qui descendent la route de la Forêt.

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Joackim HIBERT	le 22 mars 2006
Yanis DEVÈRE	le 24 avril 2006
Wendy PATIN	le 8 mai 2006

## MARIAGES

Nicolas DEVÈRE et Amanda DORANGE	le 1 <sup>er</sup> avril 2006
Manuel PEREIRA et Geneviève BERNEVAL	le 15 avril 2006
Vincent PRÉCIGOUX et Hélène DELANNOY	le 10 juin 2006

## DÉCÈS

Jacqueline MERCHI	le 5 juin 2006
-------------------	----------------

## RAPPEL

**Aux nouveaux habitants** et à d'autres qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons passer à la mairie avec votre livret de famille afin de procéder à votre recensement dans notre commune et à votre inscription sur les listes électorales .

Nous vous rappelons que l'inscription des jeunes de 16 ans est obligatoire à la mairie dans le mois de l'anniversaire; c'est une démarche qui permet :

- ⇒ de vous inscrire aux examens et concours (brevet, bac, permis ...)
- ⇒ d'assister à la journée "citoyenne"
- ⇒ d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il est toutefois nécessaire de vérifier cet enregistrement auprès de la mairie.

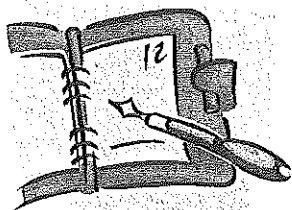
Nous vous demandons également de déclarer à la mairie les naissances qui se font hors mariage; en effet seules les autres nous sont systématiquement transmises.

La mairie est ouverte de 14 à 19 heures les lundi, mercredi et vendredi.




## AVIS

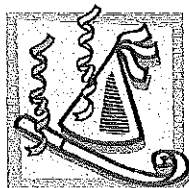
A la demande des services municipaux, des postes, de la gendarmerie, des pompiers et des services sanitaires (ambulance, infirmières, médecins et SAMU) ainsi que des nombreux livreurs et prestataires de services, il est très important qu'en plus du numéro de votre domicile apparaissent vos nom et prénom sur le lieu de votre demeure; il est également nécessaire que votre boîte aux lettres soit suffisamment grande et surtout en bon état pour que votre courrier et autres avis ne soient pas détériorés.

# DATES À RETENIR 2006



*Pour les communes de  
HAUTOT SUR SEINE,  
QUEVILLON, SAHURS,  
SAINT-PIERRE-DE  
MANNEVILLE ET VAL DE  
LA HAYE*

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
<b>AOÛT</b>			
Samedi 26 dimanche 27, lundi 28	 Fête du village	Comité des fêtes	SAHURS
<b>SEPTEMBRE</b>			
Dimanche 3	Fête patronale St Antonin	Comité des fêtes	HAUTOT
Dimanche 3	Foire à tout - Expo peinture	ASCQ	QUEVILLON
Samedi 9 et dimanche 10	Intervillage Sports et culture		HAUTOT VAL de la HAYE
Vendredi 15	Coinchée 	Comité des fêtes	SAHURS
Samedi 16	Tournoi de pétanque	SLS	SAHURS
Samedi 16 et dimanche 17	Journées du patrimoine		
<b>OCTOBRE</b>			
Dimanche 1	Repas des anciens	CCAS	SAHURS
Samedi 14	Repas dansant	Comité des fêtes	SAHURS
Dimanche 15	Marché fermier	Foyer rural	ST PIERRE
Samedi 21	 Tournoi de pétanque <b>FINALE</b>	SLS	SAHURS
Vendredi 27	Manille	ASCQ	QUEVILLON



**RETENEZ CES DATES  
ET ALLEZ-Y!!!**



## QUALITÉ DE VIE

L'été est bientôt là et, comme chaque année à cette époque, les tondeuses et autres engins à moteur vrombissent de nouveau.

Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal fixe les horaires durant lesquels l'utilisation de ces appareils est autorisée.

Malheureusement, de nombreuses plaintes parviennent tous les ans en mairie pour faire constater leur non respect, particulièrement le week-end. Il faut avouer que le port d'un casque pour les oreilles ne favorise pas la convivialité des repas dans le jardin, ni le confort de la sieste à l'ombre... Autant une tolérance d'une dizaine de minutes peut être admise pour terminer un travail commencé dans les horaires autorisés, autant il est inadmissible d'entendre une tondeuse se mettre en marche à midi moins cinq ou à 16 h le dimanche. Ceci est valable aussi pour les divers engins de travaux bruyants.

JOURS	HORAIRES
Du lundi au vendredi	8h00 - 20h00
Samedi	8h - 12h et 14h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h00 - 12h00



Le respect des horaires participe à la qualité de notre environnement sonore qui est autant le votre que celui de vos voisins. Les impératifs de la vie à la campagne ne doivent pas faire oublier les règles les plus élémentaires de *CIVISME ET DE COURTOISIE*

## NIDS DE GUÊPES, ABEILLES et autres...



Nous vous rappelons que la commune assure **gratuitement** la destruction des nids de guêpes sur simple demande en mairie (tél : 02 35 32 46 03).

Le personnel communal étant équipé en matériel spécialisé, il est totalement inutile de s'adresser aux pompiers, d'autant plus que ceux-ci seraient dans l'obligation de facturer leur intervention.

*Par ailleurs, les nids d'abeilles ne devant pas être détruits, nous vous conseillons de vous adresser à un apiculteur (M. Jacky BELLIOU à Grugny tél 06 15 43 00 69) ou de vous renseigner auprès du Monde merveilleux des abeilles à Mesnil sous Jumièges qui vous indiquera la marche à suivre (tél 02 35 91 36 76)*  
*L'association CIVAM (Centre d'Initiation et de Valorisation de l'Apiculture Moderne) a, entre autres, des adhérents à Hautot et à Sahurs. Si l'on téléphone à cette association, elle envoie dans les meilleurs délais l'apiculteur intéressé le plus proche. L'opération est entièrement gratuite. N° de téléphone : 02 35 37 80 37*

# Accueil-Ados

## Juillet 10/16 ans

Les portes de l'Accueil-Ados s'ouvriront du lundi 3 au vendredi 28 juillet 2006.

Ainsi, tout au long de ces 4 semaines, l'équipe d'animation agréée Jeunesse et Sports accueillera les jeunes âgés de 10 à 16 ans.

Dans une ambiance conviviale et dynamique de nombreuses activités sportives, culturelles et des sorties seront proposées à l'ensemble des participants selon les modalités suivantes :

Lieu	Salle	Polyvalente
Horaires	Du lundi au vendredi	de 10 H à 18 H 00
<b>*Tarifs 2006</b>	<b>SALHUCIENS</b>	<b>HORSAINS</b>
Inscription semaine complète et Mini séjour	10.40 € / jour	12,60 € / jour
Inscription à la journée	11.45 € / jour	13.60 € / jour

### **\*Aide Financière**

Une déduction de 25 % pourra être accordée aux familles habitant la commune et dont le quotient familial est inférieur à 550 €/mois/personne. Renseignements et études des demandes auprès du secrétariat municipal (joindre feuille d'imposition).

**Les mini-séjours**

## Mini séjour 13/16 ans

### 12 places disponibles

L'équipe d'animation te propose de participer à un mini séjour qui se déroulera du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2006 au camping du « Colombier » situé à Offranville près de Dieppe.

Cette semaine sera l'occasion de participer aux activités suivantes : Voiliers en mer, Quad, VTT, Cerf volant...mais également d'organiser avec le groupe de nombreuses autres activités selon vos idées !

# Séjour Itinérant 10-16 ans

L'Accueil-Ados fermera ses portes du lundi 17 au vendredi 21 juillet pour te proposer de vivre un séjour itinérant sur l'AVENUE VERTE qui relie Forges Les Eaux à Offranville.

Nous parcourons une moyenne de 20 km par jour en VTT ou en roller selon ton choix. Des escales différentes sont prévues tous les jours dont une nuit sous des tipis au milieu d'un magnifique parc à Bisons... !

L'aventure se terminera au camping du « Colombier » situé à Offranville où nous passerons deux jours avec au programme : Baignade, grands jeux, Beach volley...etc.

## RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Après de François (animateur jeunesse) au 06.15.99.96.71  
ou directement  
au secrétariat municipal

Le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 19h

## INFOS: Val de la Haye Centre de loisirs "Les Robinsons" *A partir de 3 ans*

Le centre de loisirs municipal du Val de la Haye situé dans les locaux de l'école, fonctionnera du lundi 10 au vendredi 28 juillet puis du mercredi 16 au vendredi 25 août.

L'équipe d'animation composée de 2 animateurs diplômés proposera aux enfants accueillis de multiples activités manuelles, sportives ainsi que des sorties en forêt et à la piscine...etc.

Les activités se déroulent de 9h à 17h, toutefois un accueil est prévu dès 7h30 jusqu'à 18h30.

RENSEIGNEMENTS : Mairie au 02.35.32.41.58

## WEEK END INTERVILLAGE DES 9 ET 10 SEPTEMBRE 2006

Le couple Hautot sur Seine, Val de la Haye est l'organisateur de ce week end habituel qui aura lieu les 9 et 10 septembre 2006. Les différentes activités, leurs horaires et surtout leurs responsables salhuciens apparaissent dans le tableau ci-dessous. Si vous êtes intéressés par une, deux ou plus de ces activités, si vous voulez participer contacter les et venez nous rejoindre.

Discipline	Lieu	horaire	Responsable	Nombre
<i>Tennis</i>	Tous les courts selon planning	Samedi Dimanche	Cécile Capo Canellas 02 35 32 65 39	3 participants min. Au moins une femme
<i>Athlétisme</i>	Quevillon terrain de sport	Samedi 14 h	Dominique Jourdain 02 35 32 41 49	2 participants par catégorie (5/8, 9/12,13/16 ans. 50 m, lancer poids, saut en hauteur et longueur)
<i>Pétanque</i>	Saint Pierre de Manneville	Samedi 13 h 30	Gérard Clépoint 02 35 32 62 85	2 doublettes formées
<i>Echecs</i>	Ecole de Hautot	Samedi 14 h	Didier Legrand 02 35 32 40 66	2 joueurs par commune jeu avec pendulette
<i>Baby Foot</i>	St Pierre foyer rural	Samedi 13h30	Jonathan Duval 02 35 34 41 26 avec	2 équipes de deux joueurs
<i>Tennis de table</i>	Saint Pierre foyer rural	Samedi 16 h	François Charrassier 06 15 57 19 79 et Antoine Janssen	3 joueurs min. deux joueurs classé maximum (un 70 et un 80 max.)
<i>Football</i>	Sahurs stade	Samedi 20 h 00	Stéphane Poittevin 06 27 13 62 36 et Philippe Simon	6 joueurs sur le terrain
<i>Trivial</i>	Quevillon Ecole	Samedi 20 h 00	Didier Legrand 02 35 32 40 66	5 max. pas de joueur d'une autre commune
<i>Fléchettes</i>	St Pierre foyer rural	Samedi 20 h 30	François Legrand 02 35 32 40 66	4 joueurs
<i>Tarot</i>	Sahurs Salle polyv.	Samedi 20 h 30	Stéphane Prouin 02 35 32 45 64	4 joueurs
<i>Manille</i>	Sahurs salle polyv.	Samedi 20 h 30	Marie-Thérèse Leprince 02 35 32 41 02	4 paires formées
<i>Basket enfants</i>	Saint Pierre	Dimanche 10 h	Jérôme Duval	5 enfants age maxi. 13 ans



			02 35 34 41 26	
<i>Cyclotourisme</i>	Hautot sur Seine parking	Dimanche 9 h	Dominique Jourdain 02 35 32 41 49	2 personnes minimum maximum illimité
<i>V.T.T.</i>	Hautot parking	Dimanche 9 h	Pascal Soudé 02 35 34 32 39	2 coureurs minimum max. illimité casque obligatoire
<i>Cross 5 Km</i>	Quevillon parking de Belaitre	dimanche 10 h	Estelle Derouet 02 35 34 15 41	3 coureurs
<i>Cross 10 Km</i>	idem	idem	idem	idem
<i>Dictée</i>	Val de la Haye écoles	Dimanche 10 h	Didier Legrand 02 35 32 40 66	4 participants minimum
<i>Dessin</i>	Ecoles	Remis au trivial	Thème : les moulins	6 dessins A3 2 CP, 2CE, 2CM jury à préciser 2 par commune0 format A3 obligatoire
<i>Jeux</i>	Hautot sur Seine Château	Dimanche 15 h	Laurent Aussage 02 35 32 14 73	
<i>Questions</i>	Hautot sur Seine Château	Dimanche 16 h 30		3 participants plus le maire, 3 thèmes au choix :histoire-géo, arts et littérature, sports. 2 enveloppes par thème au maximum. 1 Ou 2 points par question. Le joker doit être joué.
<i>Pot de l'amitié</i>	Hautot sur Seine Château	Dimanche après tout		

**VAINQUEUR EN 2005,  
SAHURS SE DOIT DE CONSERVER  
LE TROPHEE  
TANT DISPUTE PAR NOS CINQ VILLAGES  
NOUS AVONS DONC BESOIN DE TOUS  
CETTE ANNEE PARTICULIEREMENT.  
CONTACTEZ LES RESPONSABLES.  
ASSISTEZ AUX JEUX ET QUESTIONS  
NOUS COMPTONS SUR VOUS**

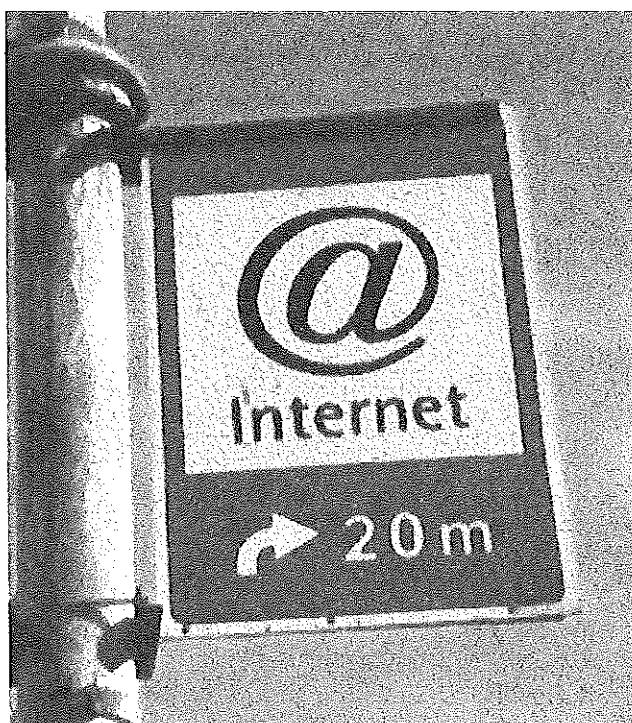
## A.D.S.L. ... ENFIN !

Depuis le 20 avril, notre commune est enfin équipée en totalité pour l'accès Internet à Haut débit ADSL.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre ligne sur internet par degrouptest.com ou d'autres sites en tapant "**test éligibilité ADSL**" dans votre recherche.

Normalement, l'ADSL est possible jusqu'à **2 mégas maximum**, mais en réalité cela peut être inférieur selon la localisation, l'âge ou les caractéristiques techniques de votre ligne.

*Malheureusement, certaines lignes peuvent ne pas être éligibles du tout. Il est alors souhaitable de se rapprocher de France Télécom pour une mise en conformité de la ligne.*



Si vous faites partie des très majoritaires "heureux éligibles", il faut savoir que certains fournisseurs d'accès seulement sont disponibles pour le moment sur Sahurs. Comparez les offres, **assurez vous que les débits annoncés sont conformes à votre ligne.**

Vous aurez le choix entre un simple accès ADSL, un accès sans fil WiFi (vous permettant de vous connecter partout chez vous si vous avez un ordinateur portable, ou de connecter plusieurs ordinateurs), l'option téléphone illimité (sur les appels vers les fixes) ... Il faut savoir que cette dernière option vous impose généralement d'avoir un téléphone pour émettre les appels et un autre pour recevoir.

**Dans tous les cas, bon "surf" à tous !!.... en attendant d'avoir peut-être un jour *Le Journal* en ligne, pourquoi pas ?**

# TRAVAUX PUBLICS

(professionnels & particuliers)

**M**ULTI -  
**R**ÉSEAUX

Certification France ISO 9001- 2000.

Chemin du Gal - B.P. n° 5  
76113 SAHURS

☎ 02 35 34 96 84

Fax 02 35 34 97 01

Multi-Réseaux@wanadoo.fr

# RENAULT CANTELEU

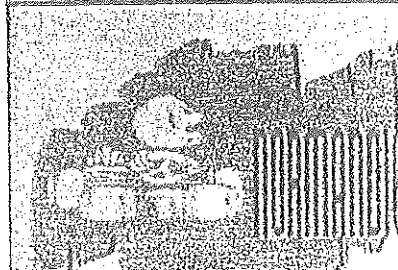
AGENCE DELIENS S.A.R.L.

Mécanique, carrosserie  
dépannage, remorquage  
Station Elf

avenue Buchholz 76380 CANTELEU

☎ 02 35 36 23 08

Circuit de Karting couvert



**K a r t i n g**

VAL DE LA HAYE

Tél: 02.35.34.98.16

Horaire d'ouverture

Mardi et Jeudi : 17 h-22 h

Mercredi : 14 h-22 h

Vendredi et Samedi : 14 h-23 h

Dimanche : 14 h-19 h

Fermé le Lundi

Location pour particuliers et groupe

## CORDONNERIE DU CENTRE VILLE



Toutes réparations - Couture - Produits  
d'entretien spécial cuir -  
Cartes de visite - Clés minute -  
Tampons - Gravure & plaques autos -  
Vente de coupes et trophées

ARTISAN CONSEIL ☎: 02.35.36.60.37

6, Avenue Président Allende - 76380 CANTELEU

Magasin ouvert de: 8h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Fermé le Lundi

# Lecompte

HORTICULTEUR

46, rue de Bas · 76113 Saint-Pierre-de-Manneville  
Tél. 02 35 32 07 28 · Fax 02 35 32 56 66

SIRET 311 900 732 00018 - CODE APE 011 D - CCP ROUEN 244-35 N

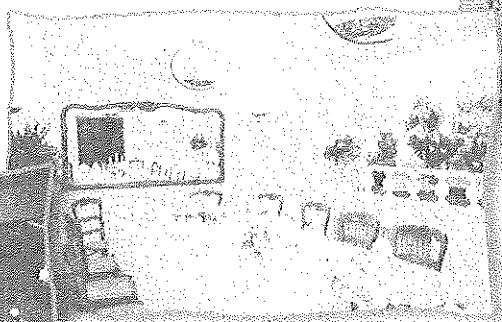


## Auberge du Grand Turc

[www.auberge-du-grand-turc.com](http://www.auberge-du-grand-turc.com)

### Hôtel du Centre

256, route de Dieppe  
Déville-Lès-Rouen



Une salle et  
un salon particulier  
vous accueillent  
pour vos cérémonies  
tous budgets.

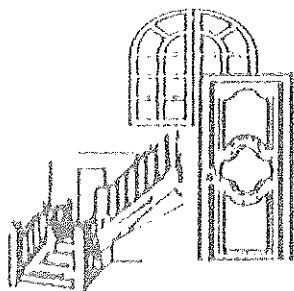
Pour vos réceptions, demandez  
gratuitement notre livret spécial.  
Réservation auprès de Sylvie au  
Tél./Fax : 02 35 74 30 39



# VACANDARE s.a.r.l.

**MENUISERIE BOIS & PVC - CHARPENTE**

**POMPES FUNÈBRES PRIVÉES**



ESCALIER  
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES  
DOUBLE VITRAGE  
POMPES FUNÈBRES

INHUMATIONS - CRÉMATIONS  
MARBRE - PLAQUES - FLEURS  
CONTRATS OBSEQUES

76113 Saint-Pierre de Manneville

Tél. : 02 35 32 08 18

Fax : 02 35 34 23 67



68 Route du Havre

76000 ROUEN

Tél. : 02 35 15 94 84

L'été est enfin revenu, c'est un temps de farniente, de relaxation et de détente. Nous vous proposons donc un dossier

# jeux

Jeux que vous pourrez faire dans votre hamac, avec sans doute une gomme ou une calculatrice ou un dictionnaire et sûrement avec du plaisir, un crayon et de la matière grise. Il y en a pour tous, de toutes formes et de toutes logiques. Logique ne veut pas dire forcément mathématiques, la logique est même moins rigoureuse et souvent plus rapide que le raisonnement scientifique.

Si certains jeux vous intéressent faites nous le savoir nous pourrions les inscrire dans l'une de nos rubriques.

En espérant vous divertir nous n'avons plus qu'à vous souhaiter bon amusement.

N°1

Victor Hugo est l'auteur de cette charade :

« Mon premier est bavard.

Mon deuxième est un oiseau.

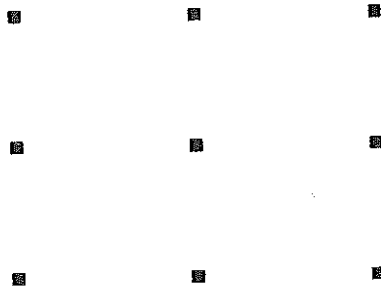
Mon troisième est café.

Mon tout est une pâtisserie. »

Notre grand poète est non seulement un bel esprit mais aussi un grand logicien parmi les plus simple comme dans toute logique. A vous de réfléchir.

N°2

Comment relier ces neuf points avec quatre traits sans lever le stylo ?



Pour comprendre un système il faut parfois... s'en extraire.

N°3

On la voit au début de la nuit et à la fin du matin.

On la voit deux fois dans l'année.

Elle apparaît lorsque l'on regarde la lune.

Qui est-ce ?

N°4

Trois hommes sont réunis. Le premier est un menteur, le deuxième dit parfois la vérité, et le troisième dit toujours la vérité.

Le premier dit : « Je dis toujours la vérité ».

Le deuxième dit : « Je mens parfois ».

Le troisième dit : « Je suis un menteur ».

Remettez dans la bouche des trois personnages la phrase que chacun a prononcée.

### N°5

M. Blanc, M. Gris et M. Noir se livrent à un truel, c'est à dire à un duel à trois au pistolet à un coup.

M. Noir est un tireur d'élite, il touche sa cible régulièrement. M. Gris touche sa cible une fois sur deux. M. Blanc, le plus mauvais de tous, atteint sa cible une fois sur trois.

Pour que le truel soit équitable, M. Blanc tire en premier, puis M. Gris, puis M. Noir.

Que doit faire M. Blanc pour optimiser ses chances de survie?

### N°6

Sudoku signifie « nombre unique » en japonais : le casse-tête est basé sur le placement des chiffres sur la grille de 9 X 9, grille subdivisée en 9 régions de 3 X 3. La beauté du Sudoku est que le principe est incroyablement simple. Cela n'a rien à voir avec les mathématiques, tout est dans la logique! Tout ce que vous avez à faire, c'est remplir la grille de telle façon que chaque ligne, chaque colonne et chaque région contiennent tous les chiffres de 1 à 9. Mais attention, une fois commencé, vous ne pourrez plus vous arrêter : ce jeu très stimulant rend vite accro!

En voici un premier.

6	2	8			9			
1		9		5	6			4
5			8	7	2			1
9			5	1		4	6	7
8		7					3	
	6			2		9		
		4	9		7	1		3
			2		1	7		9
	9	1				2	8	

**N°7 Sudoku**

7		8			5	2		4
				4	6	8	7	
1		2	8	3				
3			5		2		6	
		7	9		8	1	5	
	5			1		9	2	7
			4	2	3			9
	9		6			7		5
	8	4			9			

**N°8 Sudoku**

	8					5		
			4		7			
		3					2	
		4		5			3	
	3		9			8		6
7					2			
			1					3
9		5			4		7	
	1			2		9		



Nº9

	1	3						4
		7		3			2	1
					8		9	
	6					8		5
5			1	8				3
1			7		9		6	2
6		5	2					
				7	4			
		2			1	7	5	

Nº10

	1	3	6		5	8	7	9
		6	3					
5			9	7	2			
		9	5				6	
1								
	8	7				4	9	
		4				2	3	
			4	1		7		
	3				7		5	

## N°11

### Règles du chassé-croisé

Le but du jeu est de retrouver le texte de l'extrait littéraire choisi, qui trouvera place dans la grille n°2, sachant qu'une case noire y sépare chaque mot. Pour y parvenir, trouver les mots qui correspondent aux définitions de la grille n°1. Reportez les lettres ainsi trouvées, selon leur numéro d'ordre, dans la grille n°2. Le texte peu à peu reconstitué va, lui aussi, vous permettre de trouver des mots définis... Sachez enfin que la première colonne de la grille n°1 indique l'initial du prénom, le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre.

Grille n°1										
Poissons d'eau douce	<b>A</b>	52	40	75	155	6	32	175	179	
Gâcher par un mauvais usage	<b>B</b>	161	64	134	17	87	94	44	167	69
Acclamée	<b>C</b>	93	63	33	140	147	186	116	154	188
Vivoteras	<b>D</b>	27	173	53	5	152	162	131	153	24
Approvisionné	<b>E</b>	16	73	38	49	178	121	187	20	76
Luzernes sauvages	<b>F</b>	66	196	198	111	120	97	77	171	65
Dépasser	<b>G</b>	106	70	104	15	170	9	137		
Hauteurs	<b>H</b>	13	34	89	29	99	43	124	54	164
Émiettais	<b>I</b>	62	189	190	19	1	201	119	141	88
Couvriront	<b>J</b>	84	28	95	12	110	192	72	98	176
Certainement	<b>K</b>	174	80	61	45	118	145	4	51	
Écroulés	<b>L</b>	30	79	180	96	168	158	59	113	122
Conditions	<b>M</b>	146	139	82	39	23	148	71	133	3
Ronfle (pour un insecte)	<b>N</b>	165	103	136	50	144	83	156	114	159
Coordonnées terrestres	<b>O</b>	37	18	193	177	128	207	132	67	14
Utilisait pour la première fois	<b>P</b>	107	11	203	91	31	25	206	166	81
Bureaux	<b>Q</b>	85	7	204	181	163	125	42	160	
Petit café serré	<b>R</b>	123	109	48	182	78	36	149	74	
Au dessus de la moyenne	<b>S</b>	60	58	194	47	200	8	169	143	197
Tenancier à l'ancienne	<b>T</b>	102	26	172	135	55	184	41	205	112
Flacons doseurs d'alcool	<b>U</b>	115	191	86	100	142	185	127	21	
Organes de l'ouïe	<b>V</b>	199	90	130	22	2	56	151	138	
Coups de bas en haut	<b>W</b>	35	68	126	57	129	150	108	157	105
Appareil de jardinage	<b>X</b>	101	195	10	46	183	117	92	202	

Grille n° 2

H	V2	M3		K4		D5	A6	Q7	S8	G9	X10	P11		J12	H13	O14	
	G15	E16	B17	O18	I19	E20	U21		V22	M23	D24		P25		T26	D27	
J28	H29	L30	P31	A32		C33	H34	W35	R36		O37		E38	M39	A40	T41	
Q42	H43	B44	K45		X46	S47		R48	E49	N50	K51	A52	D53	H54	T55		
V56	W57	S58	L59	S60		K61	I62	C63	B64	F65		F66	O67		W68	B69	
G70	M71	J72	E73	R74	A75	E76		F77	R78		L79	K80	P81		M82	N83	
J84	Q85		U86	B87	I88		H89	V90	P91	X92		C93	B94		J95	L96	
F97	J98	H99		U100	X101		T102	N103	G104	W105		G106	P107	W108	R109		
J110	F111	T112	L113	N114	U115		C116	X117		K118	I119	F120		E121		L122	
R123		H124	Q125	W126	U127	O128	W129	V130	D131		O132	M133		B134	T135	N136	
G137		V138	M139	C140	I141	U142	S143	N144	K145		M146	C147	M148	R149		W150	
	V151	D152	D153	P154	A155	N156	W157		L158	N159	Q160		B161	D162	Q163	H164	
	N165	P166	B167	L168		P169	G170	F171	T172	D173	K174		A175	J176		O177	
E178	A179		L180	Q181	R182	X183	T184	U185		C186	E187		C188	I189	I190	U191	
J192	O193		P194	X195	F196	P197		F198	V199	P200	I201	X202	P203		Q204	T205	
P206	O207																

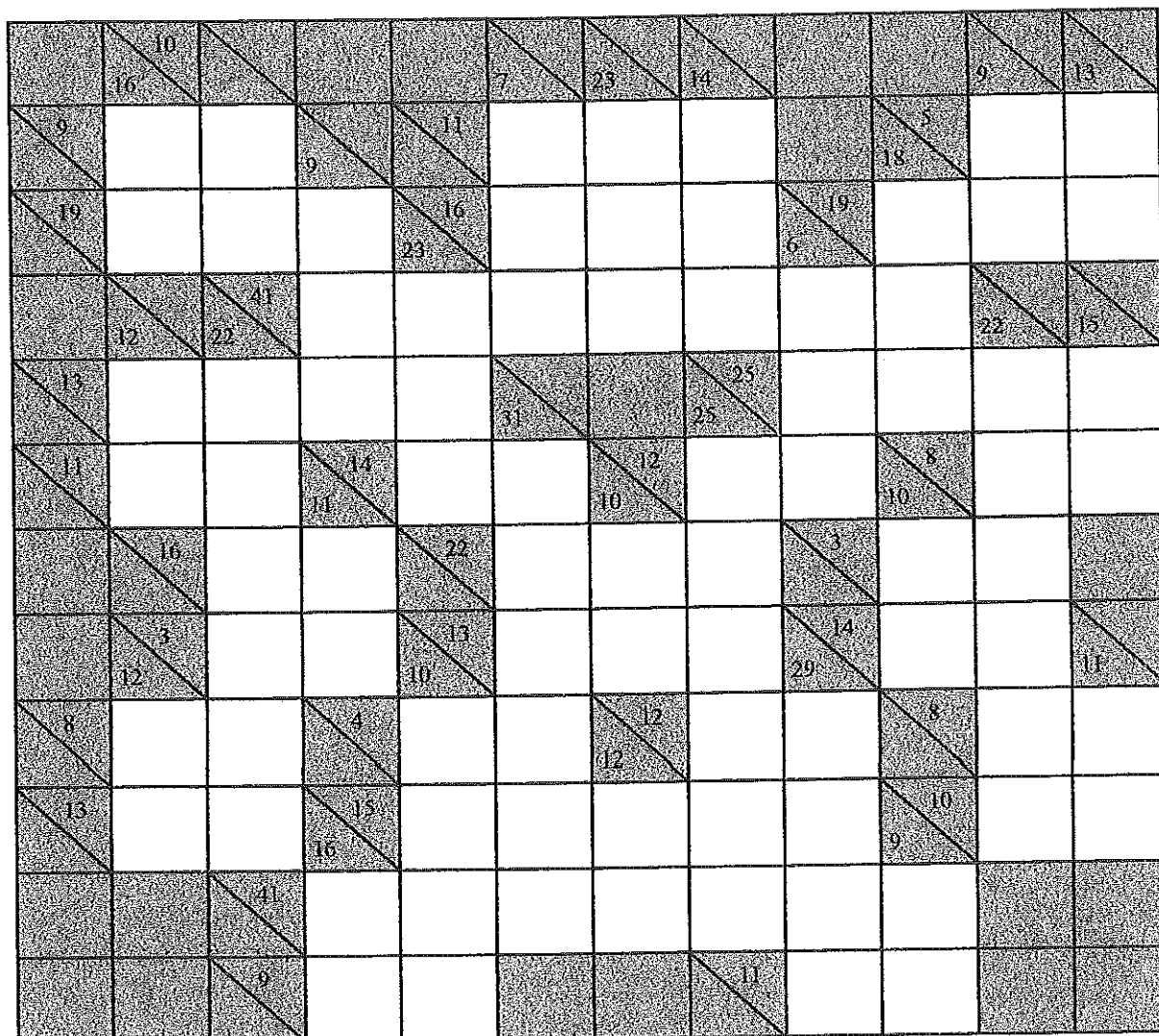
**N°12** Ce mots-croisés de nombre est appelé au Japon **kakuro**. Il suffit tout simplement que les nombres (de 1 à 9) que vous devez trouver correspondent à la somme inscrite dans la case. Chaque nombre ne peut être utilisé qu'une fois par somme.

	6	29		13	3
12			11		
15					
15				17	
	20				17
	15	4			
20					
12			4		

**N°13**

	3	34	24	7	10	16	11
41							
29							
	17			4			13
5			15	29	34		
11							
		18				20	
	5						
41							
7				17			

N° 14



N° 15

Pour lire le texte d'Honoré de Balzac, transcrire chaque colonne du haut dans sa partie inférieure correspondante en y modifiant l'ordre des lettres .

D	A	P	C	I	M	A	E	O	N	D	A	A	L	A
E	A	R	E	I	N	E	E	R	T	L	D	E	N	L
L	E	R	M	O	N	I	I	S			E		S	
T	U		R		P	S	I	S			P			
	X		T		S		R							

**N°16**

Pour lire le texte De Victor Hugo, transcrire chaque colonne du haut dans sa partie inférieure correspondante en y modifiant l'ordre des lettres .

E	A	E	A	A	E	E	E	E	A	E	D	A	I	C	I
L	E	E	F	E	I	I	S	G	E	E	I	E	R	E	L
L	M	P	T	L	N	R	T	O	L	R	L	L	V	O	O
M			V	S	R	T		S	O	U	S	T		S	S
R								T			T				

**N° 17** Une grille de nombres croisés ressemble à une grille de mots croisés dans laquelle les cases contiennent des chiffres ( de 0 à 9) à la place des lettres. Les définitions horizontales et verticales sont des opérations sur les nombres A, B, C, D et E. Le but est de trouver la valeur des 5 nombres (inférieurs à 100) et de compléter la grille. Règle de base: déterminer d'abord par quel chiffre se termine un nombre. L'utilisation du crayon de la gomme et peut être de la calculatrice est recommandée.

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	
<b>I</b>	4						<b>Horizontal:</b>
<b>II</b>						7	I = 8E et C
<b>III</b>							II = 2(A+C) et 7(A+B)
<b>IV</b>							III = 5(CxE)
<b>V</b>							IV = 6(BxE)
<b>VI</b>			3				V = 3(AxD)
							VI = è(B+C) et (B+D)
							<b>Vertical:</b>
							1 = D et 9 (D+E)
							2 = 4(B+D)
							3 = (BxD)
							4 = 5(AxC)
							5 = 5(B+D) et E
							6 = B et (AxD)
<b>A =</b>	<b>B =</b>	<b>C =</b>	<b>D =</b>	<b>E =</b>			

**N° 18**  
Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II	8					
III						5
IV						
V						
VI	9					

**Horizontal :**  
 I = 3D et (A+D)  
 II = 7(BxE)  
 III = C et (A+B)  
 IV = 3(BxD)  
 V = 7(CxE)  
 VI = 2(B+C) et 7(B+E)

**Vertical :**  
 1 = B et 3(C+D)  
 2 = 8D et 2A  
 3 = 9(DxE)  
 4 = (Ax B)  
 5 = 5(AxD)  
 6 = (Ax E)

A =                      B =                      C =                      D =                      E =

**N°19**

En cours d'informatique, on cite parfois une énigme que peut résoudre un humain mais pour l'instant aucun ordinateur. La voici :

Un homme demande à un autre les âges de ses trois filles. Il répond :

- La multiplication de leur trois âges donne le nombre 36.
- Je n'arrive pas à en déduire leur âge! S'exclame le premier.
- L'addition de leurs âges donne le même nombre que celui est inscrit sur ce porche, juste en face de nous.
- Je n'arrive toujours pas à répondre, dit le premier après une longue réflexion.
- L'aînée est blonde.
- Ah oui, évidemment, je comprends leur âge respectif à présent.

Comment a-t-il fait ? Tout simplement comme un humain et non comme une machine, mais n'étant qu'humain et sans machine ce n'est pas si simple.

B. Werber « l'encyclopédie du savoir relatif et absolu » Ed. Albin Michel 2000

**N°20**

Mon premier est un assassin,  
 Mon deuxième est un assassin,  
 Mon troisième ne rit pas jaune,  
 Mon quatrième n'est pas rapide,  
 Mon tout est l'un de nos plus grand écrivain.

**N°21 Logigramme:** c'est une enquête à résoudre sous la forme de grille à remplir. Cela commence par une introduction et quelques indices. Reporter dans les cases de la grille les informations fournies et les déductions obtenues par des N pour non ou des O pour oui. Compléter alors en toute logique le tableau en bas de page.

Quatre habitants de différents quartiers de Sahurs sont très fiers d'avoir de belles maisons plus ou moins vieilles et construites avec des matériaux différents.

Les indices :

- 1 La maison en bois n'appartient pas à Didier, ni à l'habitant du Bourg, et elle n'a pas 20 ans.
- 2 Francine, qui possède une maison en brique de 15 ans, n'habite pas au Bourg ni aux Petits Saules.
- 3 La personne à la maison de pierre habitant au Puits Fouquet n'est ni Didier, ni Denis et a une maison de moins de 20 ans.

		Matériaux				Age de la maison				Quartier			
		B O I S	B R I Q U E	P I E R E	C I M E N T	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	Le Puits Fou- quet	La Va- lette	Le Bourg	Les Petits Sau- les
P R E N O M	Didier												
	Denis												
	Francine												
	Pascale												
Q U A R T I E R	Puits Fouquet												
	La Valette												
	Le Bourg												
	Les Petits Saules												
A g e d e l a m a i s o n	10 ans												
	15 ans												
	20 ans												
	25 ans												

Prénom	Matériaux	Age de la maison	Quartier
Didier			
Denis			
Francine			
Pascale			



**N°22** Grille codée : remplacer chaque nombre par la lettre qu'il représente pour reconstituer cette grille de mots croisés.

1	2	3	1	4	5	4	6	3
4	1	4		7	4	1	8	2
9	2	1	10	2		3	2	11
4		11	4	1	4	12		3
13	11	2	1		3	13	10	14
14	13		10	4	1	1	8	
4	10	15	13	3	8		10	14
16	8	11		12	13	1	17	4
2	3	4	17		7	8	2	6


**N°23**

Fil d'arcane : A partir de cette liste de 6 mots de 5 lettres, découvrez-en un septième, composé de cinq lettres différentes. Les chiffres de droites indiquent combien il y a de lettres communes placées dans le mot en regard et celui à découvrir; les chiffres de gauches indique le nombre de lettres placées au même rang dans le mot en regard et le mot à découvrir.

--	--	--	--	--

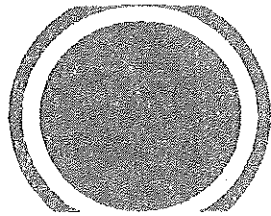
1	B	I	C	H	E	2
2	L	I	M	E	R	2
1	C	A	T	I	R	3
1	T	A	L	O	N	3
2	C	I	V	E	T	3
2	L	A	N	C	E	4



Vivre avec passion  
le développement de sa région  
c'est une question de bon sens.



## Le bon sens en action



**POINT  
VERT**

ALIMENTATION GENERALE

**COCCI MARKET**

M & Mme Joël HEBERT  
12 Rue de Bas 76113 SAHURS  
Tél : 02 35 32 46 57



**JENNIFER COIFFURE**  
DAME - HOMME - ENFANT  
L'OREAL REVLON  
ACCUEIL - SERVICE - QUALITE  
Avec ou sans rendez-vous

8 Avenue du Pdt Allendé 76380 CANTELEU Tél.02.35.36.59.55  
127,rue des Martyrs 76150 MAROMME Tél.02.35.74.19.08  
Coiffure à domicile Tél 02.35.36.36.91

## BOULANGERIE PATISSERIE ARTISANALE

Nicole et Bruno DEGROOT  
Tél. 02 35 32 46 17  
Rue de Bas - SAHURS

**Pâtisseries :**  
Traditionnelle  
Igénoise, mousse, crème au beurre,  
meringue...  
Trois chocolats  
Bavaroises variées

**Viennoiseries**



Horaires d'ouverture  
de 7h à 13h et de 15h à 20h  
du Mardi au Dimanche

**Pains Spéciaux :**  
Baguette Tradition  
6 céréales  
Solognot  
Pain complet  
Pain de seigle  
Campaillou...



# FORMULE RAPIDE 10.00 Euros

*Servie tous les midi du mardi au  
vendredi de 12h00 à 13h30  
Possibilité de déjeuner en 1/2  
heure; Servi avec un verre de cidre.*

## MENU

15.00 euros

Avec tous les jours des nouveaux plats

Possibilité d'accueillir des  
groupes pour séminaire avec  
restauration.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Jours et horaires d'ouverture:

Du mardi au vendredi midi jusqu'à 13h30  
et le samedi soir jusqu'à 20h30

### RESTAURANT "LE CLOS DES ROSES"

1, rue du Haut  
76113 SAHURS  
02.35.34.10.15  
FAX/ 02.35.34.08.28



## NOUVEAU !!!

### CARTE DE GRILLADES EXPRESS

*Avec garniture  
Proposé toute la semaine  
du mardi au vendredi midi*

5.00 Euros

## CAFE DE ROUEN

BAR TABAC JOURNAUX  
SALLE DE JEUX

14, rue de Bas 76113 SAHURS  
Tél : 02 35 32 46 13

### TAXI du VAL-de-la HAYE

“ Lionel ”

☎ 02 35 32 10 56

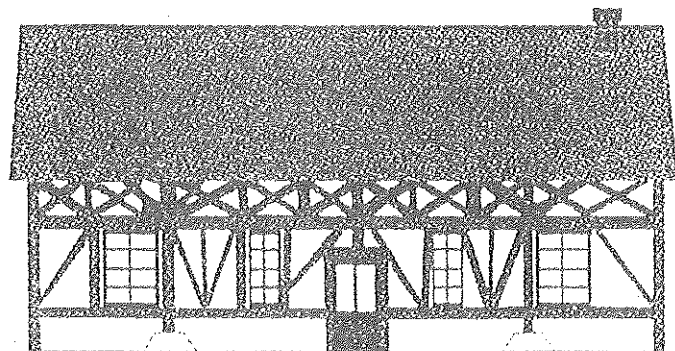
Conventionné Assurance Maladie

Transport Aéroport

# MAÇONNERIE BOSCHERVILLAISE SARL

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
TERRASSEMENT - CARRELAGE - ISOLATION

Mr Jacky DEHAYS



10, chemin des Thuyas

76840 St Martin de Boscherville

 02.35.32.15.81 Fax : 02.35.34.31.95

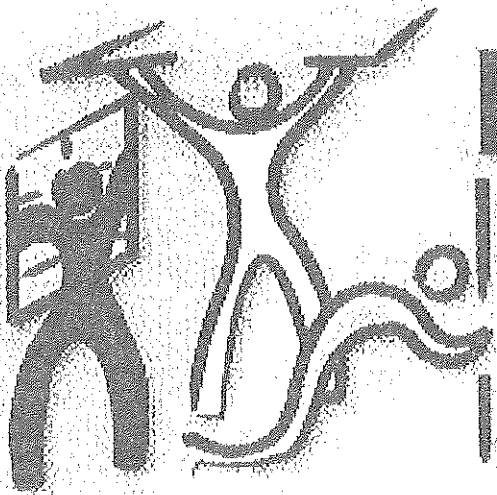
DE NOMBREUX ANNONCEURS

NOUS FONT CONFIANCE ET FONT VIVRE

SAHURS LE JOURNAL

ILS MÉRITENT QUE NOUS LES SOUTENIONS

Merci à nos annonceurs  
Ils nous aident à réaliser Le JOURNAL  
Aidez-les  
En leur réservant votre clientèle



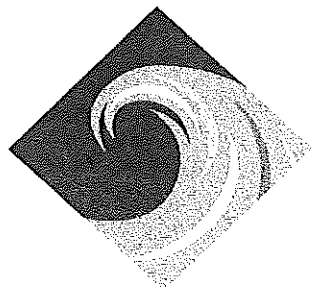
**Eric MÉNARD**  
Artisan

*Electricité*  
*Pose de menuiseries*  
*Doublages Cloisons*  
*Isolation*

**EURO'ELEC Tél :02 35 15 01 81**  
**1, Allée des Genets - 76380 CANTELEU**

# GRANDES MARÉES 2006

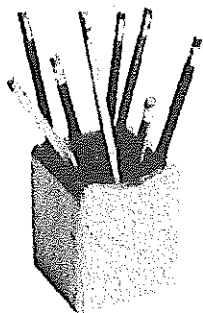
L'Association Nationale des Coureurs de Grèves (A.N.C.G.) attire notre attention sur les forts coefficients de marées du prochain trimestre.



	Coefficients
14 juillet	93
11 août	105
<b>12 août</b>	<b>106</b>
8 septembre	107
<b>9 septembre</b>	<b>114</b>
<b>10 septembre</b>	<b>113</b>

Pour les personnes demeurant dans des zones à risques, il est souhaitable d'éviter les absences prolongées de son domicile et d'être particulièrement vigilant au moment des plus forts coefficients, y compris dans les 3 jours avant et les 3 jours après ces dates.

## VACANCES SCOLAIRES



Rentrée scolaire

*lundi 4 septembre 2006*

# PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Le nouveau passeport électronique est désormais mis en place et délivré dans notre département.

Avant de détailler les modalités d'obtention, **nous insistons sur quelques changements particulièrement importants. Le non respect des éléments qui suivent entraîne systématiquement le rejet du dossier.**

## LES PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ

*Nous vous conseillons de vous munir des indications ci-dessous pour vous rendre chez le photographe et insister pour vérifier qu'elles sont exactement respectées avant de quitter le magasin.*

Les photographies sont au nombre de 2; elles doivent être récentes et identiques, issues d'une planche photographique fabriquée selon un système agréé.

Mesures :

- *dimension de la photographie : la largeur est de 35 mm et la hauteur de 45 mm*
- *proportions du visage et positionnement : le visage, c'est à dire du bas du menton à la racine des cheveux, doit être centré et occuper une hauteur allant de 32 à 36 mm*

Prise de vue :

- la photographie en couleur est fortement recommandée. Le fond doit être clair (bleu clair, gris clair, etc...) et en tout état de cause neutre et uni (le blanc est proscrit). La mise au point doit être nette. La limite entre la tête et l'arrière plan doit être clairement identifiable.
- la photographie doit reproduire le teint naturel de la peau. Elle doit être correctement exposée, ni trop claire, ni trop sombre.
- le cadrage doit être centré et permettre de respecter, d'une part, l'insertion du visage complet (du nez aux oreilles, du menton au front) dans le gabarit de la photographie compris entre 32 et 36 mm (adultes comme enfants) et, d'autre part, exclure toute autre personne ou objet du champ.
- *Utilisation des éclairages* : ils doivent concourir à une lumière uniforme et éliminer tout reflet sur la peau, les lunettes, la rétine (effets "yeux rouges" proscrits) ainsi que les ombres derrière la tête ou sur le visage.
- *Qualité d'impression de la photographie* : elle doit être de haute résolution sur papier de qualité, indemne de toute altération, sans effet de pixélisation, sans pliure ni trace.



**Le sujet :**

- *la tête* : elle doit être centrée et découverte (pas de couvre-chef tels que chapeau, casquette etc, ni bandana, foulard ou fantaisies telles que chouchous).
- *le visage* : il doit être de face, avec une expression neutre, bouche fermée, les yeux normalement ouverts, fixant l'objectif. Il doit être dégagé, sans mèches devant les yeux.
- *les lunettes* : seuls les verres blancs sont admis. Les montures doivent laisser apparaître les yeux. En cas de montures masquant ou obscurcissant une partie des yeux, il est recommandé de les retirer.  
Exception : le port de lunettes noires ou d'un bandeau couvre-œil ne sont permis que sur production d'un certificat médical (cécité, ...).

## **AUTRES NOUVEAUTÉS**

**Le passeport est désormais un titre individuel : il ne sera donc plus possible d'inscrire des enfants sur le passeport des parents.**

**Les conditions de délivrance sont plus exigeantes et strictes en matière d'état civil et de nationalité.** Ainsi, la possession d'une carte nationale d'identité sécurisée (plastifiée) ou d'un ancien passeport ne permet plus une délivrance simplifiée du passeport.

De même, **il faut maintenant fournir une copie intégrale de votre acte de naissance en original (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des mairies).**

***ATTENTION : le livret de famille personnel ou celui des parents n'est plus accepté pour justifier de son état civil.***

Par ailleurs, la fabrication étant désormais centralisée, toute délivrance immédiate en cas d'urgence est exclue. **Le délai de délivrance est de 6 semaines minimum** (vous pouvez néanmoins obtenir un passeport ancien modèle à lecture optique (qui n'est pas valable dans tous les pays).

### **REMARQUE**

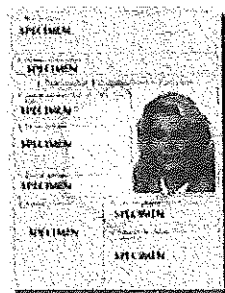
*Les passeports en cours de validité demeurent valables jusqu'à leur péremption, y compris pour les enfants qui y figurent (sauf pour partir ou transiter aux Etats-Unis où les enfants doivent être titulaires de leur propre passeport. Pour les adultes voir cas plus loin).  
Il n'est pas nécessaire de demander leur renouvellement par anticipation*

## CAS PARTICULIER : DÉPART OU TRANSIT AUX ETATS - UNIS

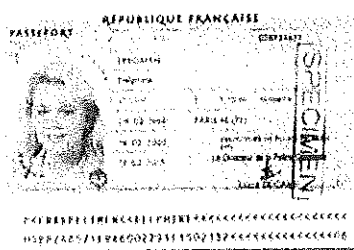
En application de la loi américaine relative au renforcement de la sécurité aux frontières et à l'entrée sur le territoire, les ressortissants français bénéficient de l'exemption de visa sous réserve de détenir :

- soit un passeport remplissant impérativement les 2 conditions suivantes :
  - 1- un passeport individuel (l'inscription des enfants sur le passeport de l'un des parents n'est pas acceptée quel que soit leur âge) ;
  - 2- un passeport lisible en machine modèle DELPHINE délivré avant le 26 octobre 2005 (visuel ci-dessous).
- soit un passeport électronique

*Si vous détenez un passeport ancien modèle ou un passeport lisible en machine de type DELPHINE délivré à partir du 26 octobre 2005 (visuels ci-dessous), vous êtes désormais soumis à visa.*



Ancien modèle non lisible en machine



Modèle de passeport "Delphine"

*Consultez le schéma ci-dessous pour vérifier votre situation*

<b>J' ai un passeport</b>		
Ancien modèle (non lisible en machine) <b>OU</b> lisible en machine (modèle DELPHINE) délivré à partir du 26 octobre 2005	Lisible en machine (modèle DELPHINE) délivré avant le 26 octobre 2005	Nouveau passeport électronique
<b>J'ai besoin d'un visa</b>  <i>Pour connaître la procédure pour demander un visa, consultez le site <a href="http://www.amb-usa.fr">http://www.amb-usa.fr</a></i>	<b>Je n'ai pas besoin de visa</b>	<b>Je n'ai pas besoin de visa</b>

## GUIDE DES DÉMARCHES

### A qui s'adresser ?

A la mairie de votre domicile

### Documents à fournir

Pour les personnes majeures et les mineurs émancipés	Pour les personnes mineures
	La demande doit être présentée par une personne exerçant <u>l'autorité parentale</u>
<u>une copie intégrale</u> de l'acte de naissance en	<u>original</u> (le livret de famille n'est plus accepté)
2 photographies d'identité selon <u>recom</u>	<u>mandations impératives</u> pages précédentes
la preuve de la nationalité française	si besoin (document original)
1 justificatif de votre domicile, à vos noms et prénom (en original)	1 justificatif récent du domicile du représentant légal (en original)
des timbres fiscaux pour un montant de 60 €	des timbres fiscaux pour un montant de 30 €
un document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte d'identité, permis de conduire, permis de chasser, carte professionnelle délivrée par une administration publique...)	une pièce d'identité du représentant légal ou, le cas échéant, une pièce d'identité du mineur
	selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de <u>l'autorité parentale</u> sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.
le formulaire de demande rempli et signé	le formulaire de demande rempli et signé par le représentant légal
lors de la remise du passeport, vous devrez restituer l'ancien, sauf s'il comporte un ou des visas	toujours valides
	le passeport est remis en présence du représentant légal. A partir de 13 ans, le passeport doit être signé par son titulaire
le passeport est valide 10 ans	le passeport est valide 5 ans, quel que soit l'âge de la personne mineure

# HORAIRES DES BUS ETE 2006

Les horaires d'été sont appliqués du lundi 26 juin au vendredi 1er septembre inclus. Deux périodes sont à distinguer : la période bleue du lundi 26 juin au vendredi 7 juillet inclus et du lundi 28 août au vendredi 1er septembre inclus et la période jaune du lundi 10 juillet au vendredi 25 août inclus.

## Ligne 9 : sens (St Pierre de Manneville) Sahurs -> Rouen

### Départ Sahurs (Mairie)

#### du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	35	10	20					20				15	20	30	30
		45											45		

#### du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	55	45	40					20				15	20	20	25

#### Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		45						55					35		25

### Passage au MIN

#### du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		4	11	23				49				42	47	12	57
		39	46											57	

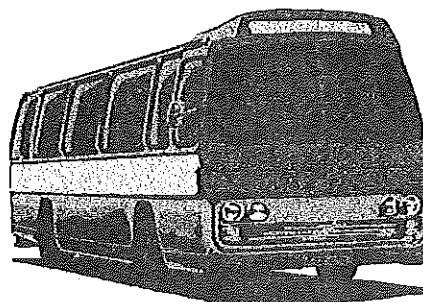
#### du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		24	11	6				49				42	47	47	52

#### Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			11	23					24		53			2	52

Arrivée ROUEN Gare Routière 12mn après passage au MIN



## Ligne 9 : sens Rouen -> Sahurs (St Pierre de Manneville)

Départ ROUEN Gare Routière

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
35	10	20	15A				15			55	55	30	15	20	
	45														

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
55	40	40					15			55	55		15	20	

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	45		30A				35			55A		25		20	

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
44	19	29	29A				29				9	8	34	39	
	54											43			

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	4	49					29				9	8	29	34	
	49														

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	54		44A				49				09A	38		34	

Passage Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	10	20					56				36	39	14	2	7
	45	55													

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	30	15	15				56				36	39	56		1

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		20						16					9		1

A: terminus Mairie Val de la Haye

**Ligne T50 : sens (St Pierre de Manneville) Sahurs -> Canteleu**

**Départ Sahurs (Mairie)**

**du Lundi au Vendredi période bleue**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				50		40			15						

**du Lundi au Vendredi période jaune**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				50		40				25					

**Samedi période mauve**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				50		40				25		30		25A	

**Passage au MIN**

**du Lundi au Vendredi période bleue**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			26		12		2		37		11	11			

**du Lundi au Vendredi période jaune**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					12		2			47		6	11		

**Samedi période mauve**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					12		2			47		52			

**Passage piscine Canteleu**

**du Lundi au vendredi période bleue**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			36		22		12		47		21	21			

**du Lundi au Vendredi période jaune**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					22		12			57		16	21		

**Samedi période mauve**

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					22		12			57			2		

**Arrivée Canteleu Domaine des deux lions 10mn après passage au MIN**

A : terminus M.I.N.

## Ligne T50 : sens Canteleu -> Sahurs (St Pierre de Manneville)

Départ Canteleu Domaine des deux lions

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		45B	45		35			10		23B	30B	55B			

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			45		35				20		25B	25B			

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			45		35				20		25		25		

Passage piscine Canteleu

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		50B	50		40			15		28B	35B		00B		

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			50		40				25		30B	30B			

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			50		40				25		30		30		

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		55B	55		45			20		33B	40B		05B		

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			55		45				30		35B	35B			

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			55		45				30		35		35		

Passage Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				22		12		47							

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				22		12			57						

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				22		12			57			2		2	

B : terminus Val de la Haye

# LES ANCIENS COMBATTANTS

## Cérémonies du 8 mai

Cette année, c'est en l'Église de Saint Pierre de Manneville que les cérémonies du 8 mai ont commencé par la Messe du Souvenir célébrée par le père Pierre GIRARD à 9 h 45. Quinze drapeaux étaient présents autour de l'autel.

Après la messe, chacun repartit vers le monument aux Morts de sa commune.

Vers 11 h 15 à Sahurs, une fidèle assistance de camarades de la section avec leurs épouses, de conseillers municipaux, des enfants des écoles avec leurs parents et bon nombre de Salluciens, était venue commémorer le 8 mai 1945. La cérémonie commença par la montée des couleurs.

Le président Guy DA LAGE remit 4 décorations :

Jean FEL reçut la croix du combattant Tunisie et Moyen Orient,  
André LEPRON reçut la croix du combattant d'Algérie,  
Yvan VACHER reçut la croix du combattant d'Algérie,  
Claude ROGER reçut la médaille commémorative avec agrafe Algérie.



*Les quatre décorés du 8 mai, de gauche à droite : J. FEL - A. LEPRON - Y. VACHER - Cl. ROGER*

Michel BOURDEAU, secrétaire de la section fit l'appel aux Morts des différents conflits avant les dépôts de fleurs par les enfants des écoles, Guy DA LAGE président de la section, Didier LEGRAND maire adjoint de la commune et Jacky LE COUSIN président du Comité des fêtes.

La sonnerie aux Morts et la minute de silence ont précédé la Marseillaise chantée par l'ensemble des présents.



Dans son allocution, le président, commentant la seconde guerre mondiale, commença par ces mots :

*"Nous commémorons cette année le 61<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945, jour de la signature de la capitulation, sans condition, du troisième Reich à Berlin..."*

*Ainsi, entrées en guerre le 3 septembre 1939, la France et l'Europe retrouvaient la paix après 5 années, 9 mois et 5 jours d'un conflit qui avait embrasé le monde entier.*

*On connaît le terrible bilan de la seconde guerre mondiale :*

- plus de 50 millions de morts,
- des blessés innombrables,
- des dégâts matériels considérables dans une Europe réduite à un champ de ruines,
- un traumatisme profond et universel causé par des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité commis par un régime qui pratiquait une barbarie organisée et systématique...

*Le 8 mai 1945, c'est d'abord la date de la victoire des Alliés sur "le monstre nazi". Mais c'est aussi le symbole de la liberté retrouvée et le point de départ de la réalisation d'un rêve d'une Europe unie dans la paix et la liberté.*

*Après les Anciens Combattants de 14-18 et ceux de 39-45 qui comptent parmi les initiateurs et les artisans de cette longue évolution historique, les Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, les TOE et les veuves ont repris le flambeau confié par leurs aînés, afin de poursuivre l'œuvre de PAIX et de LIBERTÉ.*

*VIVE LA FRANCE. "*

Didier LEGRAND maire adjoint, nous fit la lecture du message du ministre délégué aux Anciens Combattants et nous invita au vin d'honneur offert par la commune.

Michel BOURDEAU

## **Voyage des 29 et 30 avril à VERDUN**

Il est 5 heures, ce samedi 29 avril, on ne sait pas si, comme dans la chanson "Paris s'éveille...", mais à Saint Pierre de Manneville, Sahurs et Hautot sur Seine une trentaine de voyageurs est réveillée et prête à rejoindre l'autocar qui, conduit par Patrick, son chauffeur, les conduira au terme du voyage 2006 : VERDUN.

Pourquoi Verdun ? Parce que l'année 2006 marque le quatre vingt dixième anniversaire de la bataille de Verdun, et pour nous, dont un arrière-grand-père ou un grand-père a vécu cette première guerre mondiale, peut-être un devoir de mémoire.

Le temps est très frais et nous profitons, en nous dirigeant vers l'est, du lever du soleil. Une halte détente et petit-déjeuner du côté de Reims nous permet de nous réchauffer avant de repartir vers notre destination, où nous arrivons vers 11 heures 30 à l'hôtel situé à la périphérie de la ville. Nous y sommes accueillis et installés dans des chambres fonctionnelles, confortables et bien isolées au plan phonique.

Le déjeuner, copieux, est pris sur place, après quoi nous regagnons l'autocar qui prend en charge à l'office du tourisme Martine qui sera notre guide pour les deux jours.

Tandis que nous nous dirigeons vers Douaumont, Martine évoque, en termes simples, ce que fut "l'enfer de Verdun", sa durée (environ un an, année 1916), les conditions de vie, on peut même dire de survie (jusqu'à - 28° en février 1916), les tranchées et le mitraillage incessant dont elles faisaient l'objet. En de nombreux endroits, la terre garde l'empreinte, atténuée par le temps, de tous les cratères d'obus qui l'ont défoncée; les champs de bataille ont été plantés d'arbres, sans être nivelés, et n'ont volontairement pas été remis en culture, de nombreux ossements restant encore enfouis sur le lieu des combats.

Nous visitons le fort de Douaumont, d'abord les galeries souterraines en prenant la mesure de ce que pouvait y être la vie des combattants, dans le froid (6° à 7°), l'humidité (infiltrations, aucune aération), le vacarme des combats, la promiscuité, l'absence totale d'hygiène et de commodités ( 9 tinettes pour plusieurs milliers d'hommes !). Le Poilu entrait dans le fort pour prendre quelque repos, harassé, il s'allongeait harnaché sur une couchette pour quelques heures de trêve, puis repartait au combat, sans avoir pu se laver, se changer, ou simplement délayer ses brodequins une heure ou deux; nous n'essaierons pas d'imaginer l'odeur qui pouvait régner en de tels lieux ... mais cela avait-il de l'importance, l'essentiel étant de survivre, quel qu'en soit le prix.

Après les galeries, nous nous dirigeons vers le grand hall dont les murs et le plafond sont tapissés des noms des disparus au combat, un site impressionnant où l'on prend conscience que des familles entières ont été décimées, ici un père et ses quatre fils ... comment l'épouse et mère a-t-elle supporté l'épreuve ? Et tant d'autres, si jeunes, entre 15 et 30 ans pour la majeure partie d'entre eux. Nous retrouvons un peu de sérénité en visitant la chapelle et nous dirigeons vers l'ossuaire. Visible de l'extérieur, par des parties vitrées, l'ossuaire regroupe des ossements humains, toutes nationalités confondues, et animaux (ânes, chevaux, chiens ...); il est totalement inaccessible pour le visiteur (au contact de l'air, les ossements deviendraient pulvérulents).

Quelques flocons de neige nous accueillent à la sortie du fort, sans gravité toutefois. Nous retrouvons l'hôtel où un bon repas et une nuit réparatrice nous remettent sur pied pour les visites du lendemain.

Première étape de ce dimanche matin, la Citadelle de Verdun, toujours en compagnie de Martine. Nous accédons aux galeries de la citadelle et y circulons sur des wagonnets de type "Decauville". Là encore, il ne fait pas chaud : 7° en toutes saisons.

Nous nous engageons dans le noir pour aboutir à une succession de projections cinématographiques retraçant divers épisodes de ce que fut le quotidien des combattants de la première guerre mondiale.

Cette animation est tout à fait remarquable, en particulier la scène qui implique le visiteur dans la vie des tranchées : pendant que le wagonnet avance vers la tranchée, pendant que l'écran de projection recule, dans le bruit des déflagrations et sous la mitraille, les hommes courent en tous sens pour tenter de trouver un abri, et semblent s'écarter pour permettre la progression du véhicule; c'est tout à fait impressionnant.

Après cette visite, nous rejoignons le centre de la ville pour visiter le musée de la Prinerie, où nous retrouvons, à travers l'archéologie et l'histoire locale, un peu de vie paisible.

Vestiges de la préhistoire, du Moyen Âge, statues, tableaux, meubles typiques, vaisselles, gisants des anciens propriétaires de cette ancienne demeure, jalonnent les différentes salles.

Nous quittons la Princerie pour nous rendre au "Clair de Lune", restaurant champêtre à la périphérie de la ville (de Verdun, pas de Maubeuge !); ici nous attend un déjeuner où la qualité concourt avec la quantité, difficile parfois d'aller au bout de son assiette !

L'après midi devait être consacrée à la visite de divers sites de bataille, tels la "cote 304", des villages disparus et qui n'ont pu être reconstruits, aux vestiges d'une tranchée; cette dernière après midi suivra l'itinéraire prévu, mais nous resterons dans l'autocar, pluie et froid nous rendant particulièrement frileux.

Sur chaque site, Martine nous a apporté un maximum d'informations très intéressantes; elle ne se contente pas en effet de l'information standard apprise, elle y apporte le "plus" de ses lectures personnelles, de ses rencontres avec des anciens poilus, illustrant ainsi son discours de détails "vécus".

Vers 18 heures, nous quittons Martine après l'avoir remerciée et prenons la route du retour avec Patrick au volant. A Reims, le "Cercle Colbert" sera notre ultime étape : dîner raffiné dans un très joli site, changement de chauffeur, Patrick étant à la limite autorisée de son temps de conduite.

Vers minuit, nous retrouvons nos villages et nos pénates, fatigué, mais riches de ce que nous avons appris.



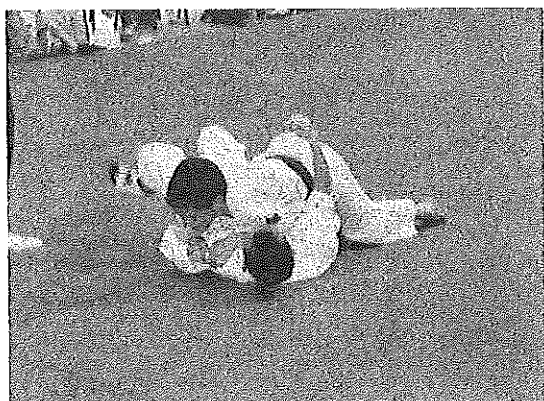
# S.L.S. - Sports et Loisirs à Sahurs

## UN APRES MIDI SPORTIF

Ce 20 mai, s'est déroulé l'après-midi judo de SLS à la plus grande satisfaction des organisateurs, des participants et des spectateurs. Les combats des plus jeunes ont précédé des démonstrations techniques judo et jujitsu ainsi que kata judo et gambinjujitsu.

Olivier, le prof de judo, a bien tracé le bilan d'une année particulièrement féconde. Les discussions se sont poursuivies autour de l'apéritif offert par SLS. Une cinquantaine de personnes ont terminé la soirée autour d'un repas commun.

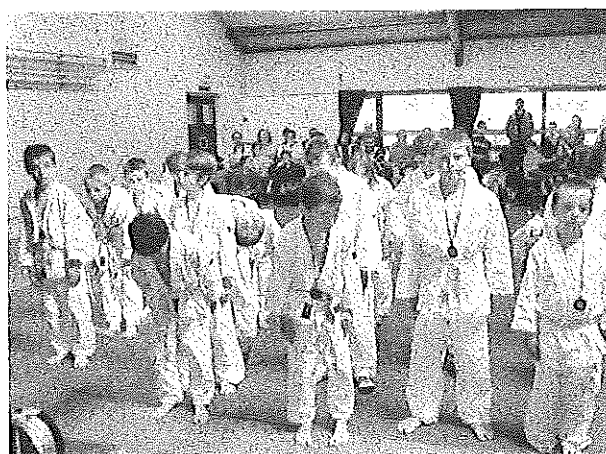
Merci Roger de EU. Merci beaucoup à Marie Thérèse et Jacky pour leur aide précieuse



*Çà s'empoigne au sol vers le ippon !*



*Sous l'œil attentif des parents, Samuel arbitre.*



*C'est l'heure des récompenses.*

# S.L.S. - Sports et Loisirs à Sahurs

Les inscriptions pédagogiques (formation des groupes et répartition selon âge ou niveau) auront lieu à **partir du lundi 4 septembre aux jours et aux heures des activités auprès des professeurs** (cf. tableau ci-dessous).

Les inscriptions administratives et financières (fiche de renseignements, paiement...) auront lieu auprès des membres du bureau à **partir du lundi 11 septembre aux jours et horaires des activités.**

**VEUILLEZ FOURNIR IMPÉRATIVEMENT UN CERTIFICAT MÉDICAL.** Nous insistons sur la nécessité d'un bilan médical adapté à l'activité choisie avant la pratique de tout sport.

Les cotisations seront à régler par chèque à l'ordre de S.L.S. Il est possible de régler en 4 fois sans frais. (étalement à étudier, chèque minimum 20 €, montant en "compte-rond")

S.L.S. accepte les chèques vacances (dont l'A.N.C.V), les participations des comités d'entreprise, et le passeport 76 (pour les licenciés). Les autres moyens de paiement éventuels seront étudiés au cas par cas.

A partir de **3 activités pratiquées au sein d'une même famille, une réduction de 10 % sur les cotisations** (hors licence) peut être accordée sur demande auprès du président.

Pour tous renseignements, nos contacts, **Président : Pierre Pasquis 02 35 32 45 51,**

**gym enfants et adultes : le Président, tennis : Cécile Capo Canellas 02 35 32 65 39,**

**Judo/Jiu Ji Tsu: Jean-Michel Dauvel 02 35 32 48 25, pétanque: Gérard Clépoint 02 35 32 62 85**

## HORAIRES ET TARIFS S.L.S

	Horaires *	Durée hebdo	Cotisation annuelle	Licence	Cotisation totale
<b>ENFANTS</b>					
Gym	lundi 17h-19h mercredi 13h30-17h30	1 h	76 €	-	76 €
Judo	mardi 18h30-19h30 mercredi 17h45-20h30	1 h	76 €	30 €	106 €
Tennis	jeudi 16h45-18h45 vendredi 16h45-20h45	1 h	76 €	11,50 €	88 €
Accès terrain (hors leçons)	Illimité selon possibilités inscription	-	9 €	11,50 €	21 €
<b>ADULTES</b>					
Gym et musculation	lundi 19h15-20h30 jeudi 18h45-20h samedi 8h45-10h	1 séance forfait 2 forfait 3	hebdo hebdo hebdo	102 € 128 € 138 €	
Jiu Ji Tsu	mardi 19h30-21h	1 h 30	102 €	30 €	132 €
Tennis Accès terrain (hors leçons)	Illimité selon possibilités inscription	-	15 €	17,50 €	33 €
Danse de salon	Jeudi (tous les 15 jours) 20h30-22h30	2h par quinzaine	77 €/ personne	-	77 €/ personne
Pétanque	5 tournois d'avril à octobre	Adhésion annuelle 20 € pour les 5 tournois ou 5 € par personne pour 1 tournoi (10 € par doublette)			

\* horaires donnés à titre indicatif et pouvant être soumis à modifications à la rentrée

# CLUB DE FOOTBALL SAHURS VALLÉE DE SEINE

*Président : Laurent LAROYE*  
*Tél : 06 84 10 04 63*



## INFORMATION

Pour la saison 2006/2007 qui débutera en septembre 2006, nous souhaitons proposer aux jeunes enfants de commencer le football au sein de notre club à partir de la catégorie débutants.

Les enfants, garçons et filles, peuvent en effet commencer à jouer au football dès l'âge de 6 ans. Ils peuvent participer à des entraînements le mercredi et, s'ils le désirent, à des matchs le samedi.

Voici donc les possibilités pour vos enfants :

- les enfants de 6 à 7 ans pourront découvrir le football en catégorie "débutants",
- les enfants de 8 à 9 ans pourront intégrer l'équipe "poussins",
- les enfants de 10 à 11 ans pourront intégrer l'équipe "benjamins",
- les enfants de 12 à 13 ans pourront créer une équipe "moins de 13 ans".

Si vous êtes intéressés, je vous invite à me retourner dès maintenant le coupon ci-dessous, afin d'anticiper sur la rentrée sportive 2006/2007.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements.

Laurent LAROYE

**COUPON A RETOURNER A LAURENT LAROYE**  
**45 route de Sahurs, 76113 St Pierre de Manneville**

Je soussigné M. \_\_\_\_\_  
suis intéressé(e) pour recevoir davantage d'informations pour l'inscription éventuelle de  
mon enfant (prénom) : \_\_\_\_\_  
né(e) le : \_\_\_\_\_

Vos coordonnées :

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_ /N° de portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## MOBILISATION CONTRE LE PROJET DE STOCKAGE DE GRANULATS A MOULINEAUX

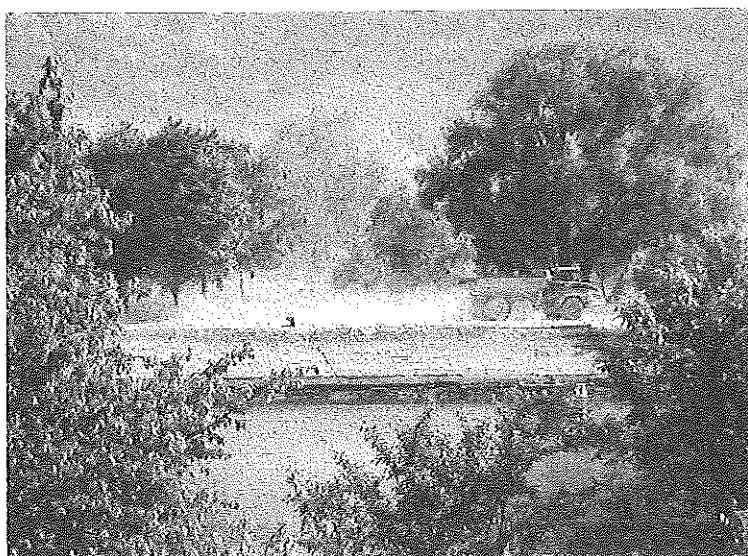
Deux associations militent, en complémentarité, contre le projet de dépôt de granulats à Moulineaux sur un site classé face au quartier Saint-Maur de Sahurs :

- **L'Association Pour la Défense et la Mise en Valeur de la Boucle de Roumare**, Présidente Michèle Pasquis : tel **02 35 32 45 51**
- **L'Association de défense des Berges de Seine de Sahurs, La Bouille et Moulineaux**, Président Gilles Gault : tel **06 17 93 17 88**

Ce qui attise la colère des opposants au projet, c'est que l'implantation d'un stockage de granulats (6 pyramides de 15 mètres de hauteur !) prévue par la société CEMEX, prendrait place sur l'emplacement du site classé depuis 1935 de la Vacherie, à quelques mètres de la limite de la commune touristique de La Bouille (site inscrit), et faisant face, de l'autre côté du fleuve, à Sahurs, commune du Parc naturel (dont les berges sont classées en zone Natura 2000 par l'Union européenne) et deux autres monuments classés : l'église de Sahurs, et le Manoir de Marbeuf.

De plus, il existe depuis 2005 un projet bien avancé déjà par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, de classer l'ensemble de la Boucle de Roumare, en commençant par... Moulineaux et l'ensemble de notre boucle !

Alors, pourquoi, alors que le site exceptionnel est « à haute vocation touristique », qu'il attire chaque WE des flots de touristes, qu'il comporte plusieurs sites inscrits ou classés, que l'on prévoit de développer encore cette protection, que la Préfecture a promis en 2004 que l'extension du terminal container serait la dernière extension de la zone portuaire vers le sud de la boucle, pourquoi, alors qu'il existe encore des friches portuaires non utilisées en amont, continuer à défigurer et à abîmer définitivement des lieux remarquables, en dépit de la réglementation ? Pourquoi ne pas mettre autour d'une table élus, représentants du Ministère, des Associations, pour trouver ensemble des solutions moins traumatisantes, des activités mieux intégrées dans le paysage, et réfléchir à l'aménagement d'une **rupture verte** entre la zone portuaire et un site intact ?



*On observe ces derniers temps, un intense balai de camions sur le site de Moulineaux, dégageant une poussière intense. Les travaux d'aménagement auraient-ils commencé ?*

## SITE INSCRIT – SITE CLASSE Rappel de La Réglementation

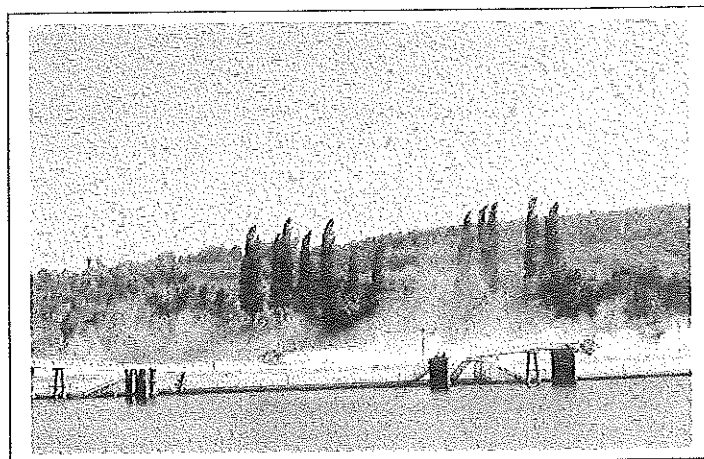
Nous fêtons aujourd'hui le centenaire de la loi du 21 avril 1906 : cela fait désormais un siècle que l'Etat porte un regard attentionné sur les territoires les plus emblématiques de notre pays. La loi instaure deux niveaux de protection complémentaire : « l'inscription » et le « classement », qui constituent une **reconnaissance officielle de la qualité d'un site et la décision de placer son évolution sous le contrôle et la responsabilité de l'Etat.**

- **Le classement** : le classement est une protection forte qui correspond à la volonté de maintenir les caractères du site ayant justifié sa protection. Le classement peut intégrer des espaces bâtis qui présentent un intérêt architectural ou paysager marqué. **Les sites classés ne peuvent être ni détruits, ni modifiés dans leur état ou leur aspect, sans autorisation spéciale.**

- **L'inscription** est une mesure plus souple. Elle garantit une garantie minimale de protection. Elle impose d'informer l'Administration de tout projet de travaux de nature à modifier l'aspect du site.

### • L'Association Pour la Défense et la Mise en Valeur de la Boucle de Roumare

L'association a réalisé un dossier qui met en évidence tout ce qui, outre les nuisances sonores, visuelles, la pollution du site et les dangers pour la santé, est en totale contradiction avec les principes de développement durable dont tout le monde prétend être le défenseur et/ou le promoteur, en contradiction également avec la Charte Européenne de l'environnement dont la France est signataire, sans se soucier en outre des différents classements (Monuments Historiques, Zones sensibles ou protégées).

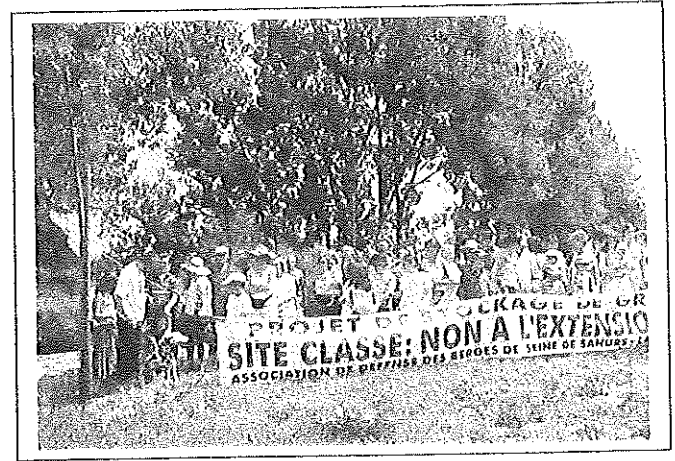


Ce dossier a été adressé à Mme la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, M. le Préfet de Région, les élus régionaux, départementaux et les différents responsables administratifs. A ce jour aucun accusé de réception n'a été réceptionné par l'association. Le Courrier Cauchois a cependant repris les principaux éléments de ce dossier dans un long article qui est paru en mai dernier.

### • L'Association de défense des Berges de Seine de Sahurs, La Bouille et Mouligneaux

Le Dimanche 11 juin 2006 à midi, les habitants des communes de Sahurs, Mouligneaux et La Bouille se sont réunis à l'initiative de l'association autour d'un grand pique nique convivial, dans la peupleraie de La Bouille, à proximité des terrains portuaires de Mouligneaux.





*Un pique nique convivial mais des opposants très déterminés*

Plus de 150 personnes, toutes générations confondues, ont tenu à répondre à l'appel de l'association « Berges de la Seine » pour marquer leur mécontentement et leur opposition au projet d'implantation d'un dépôt de granulats à Moulineaux, trop bruyant et défigurant un site exceptionnel. Après avoir alerté au travers de plusieurs courriers, les municipalités, les élus, les instances décisionnaires, puis les médias, ils ont choisi ce mode d'expression « convivial » pour montrer leur détermination, pour attirer à nouveau l'attention des populations, et demander à être impliqués et concertés pour tout projet d'implantation dans cette zone « tampon » entre le port de Rouen et les villages paisibles et touristiques qui le suivent.

Articles dans la presse écrite (Liberté Dimanche, Paris Normandie) et un petit reportage sur France 3 ont relaté cette manifestation.

Tout comme l'Association de la Boucle de Roumare, l'Association de Défense des Berges de Seine a mobilisé l'ensemble des élus et acteurs dans le domaine de l'environnement. Plus de 50 personnalités ou organismes ont été destinataires dont dossier très complet. A ce jour, seuls la Commission Européenne, le Conseil Général, l'Agglo, le PNR, M Fabius et quelques associations ont répondu. Ils seront prochainement relancés sur la suite concrète qu'ils entendent donner à notre sollicitation. M le Préfet, Mme la Ministre ainsi que tous les services de l'Etat et les élus du Conseil Régional n'ont pas daigné à ce jour accuser réception du dossier. JFCC

**ASSOCIATION pour la SAUVEGARDE et la MISE  
en VALEUR de la BOUCLE de ROUMARE**

Entre le 20 et le 31 mai, M Wolkonsky, propriétaire du château de Soquence à Sahurs, a bien voulu, et nous l'en remercions, accueillir l'exposition des meilleurs travaux réalisés par les enfants des écoles de la Boucle en collaboration avec l'association au cours des 15 dernières années. Faune, flore des zones humides, visites sur les coteaux calcicoles d'Hénouville, évolution du paysage en fonction de l'évolution du mode de vie, protection des sites d'accueil de la faune étaient les thèmes les plus représentés. Pluie, vent, tempête ont souvent été de la partie sans pour cela décourager les visiteurs. Merci aux administrateurs de l'association qui ont fait le ménage, transporté et installé les grilles support et les panneaux puis démonté l'exposition, après en avoir assuré à tour de rôle l'accueil des visiteurs. Inutile de les énumérer, ils se reconnaîtront.

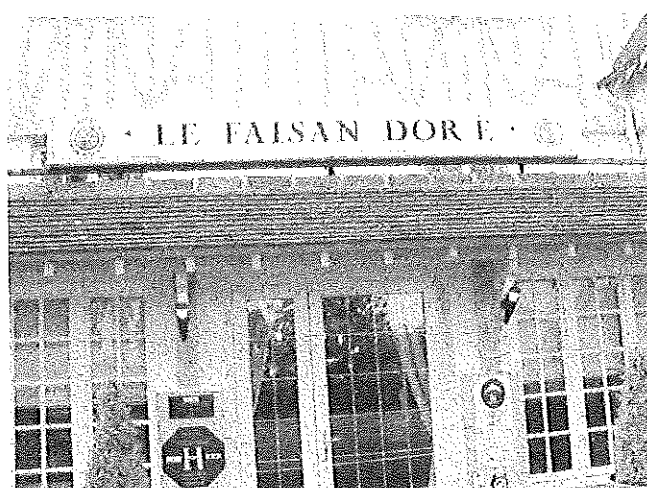
Nous persistons par ailleurs dans notre projet de mare pédagogique à Sahurs sur le site face à la Mairie. Nous rencontrons quelques difficultés mais nous ne nous décourageons pas et espérons que ce projet pourra voir le jour le plus vite possible. MP

# COMITÉ DES FÊTES

## VOYAGE DES ANCIENS

Le **jeudi 18 mai**, les anciens du village avaient rendez-vous sur la place pour leur sortie annuelle.

Départ à 6 h 30 pour **Bagnoles de l'Orne**.



*Vers 9 h 30 une première halte pour prendre un petit-déjeuner au Faisan Doré*

Arrivés avec un peu d'avance à Bagnoles de l'Orne, le chauffeur de car nous propose une petite visite de la ville avant notre rendez-vous au Musée départemental des Sapeurs pompiers de l'Orne, installé dans une ancienne chapelle.

Nous partons à la découverte des trésors du musée guidés par un charmant sapeur pompier passionné par son métier.

Extincteur sur roue, casques, uniformes, pompe à bras, pompe hippomobile tractée par deux chevaux de 1875, pompe de 1755 de fabrication picarde, "La Rosalie" grande échelle de 15 mètres fabriquée en 1927 par Gugumus...

L'heure du déjeuner étant proche, nous reprenons le car pour nous rendre à l'Auberge d'Andaines à la Ferté Macé où nous attendait un excellent repas.

Au menu : toast au camembert, rôti de porc aux deux pommes, fromage et tarte grand-mère.

La dernière visite de la journée fut pour la fabrique d'andouille de Jacky Leduc à Le Teuilleul dans la Manche.



*Visite, dégustation et emplettes*



Après avoir adhéré au "Club des andouilles", tout le monde reprit sa place dans le car pour le chemin du retour.

Arrivés à Sahurs vers 21 h, chacun regagna son domicile, heureux d'avoir passé une bonne journée tous ensemble.

# SAHURS fête les Années Folles

## Samedi 26 août

- Fête foraine
- 10h00 Exposition dans la salle polyvalente
- 19h30 Repas champêtre dansant (sous tentes)  
inscription au 02 35 32 41 02 ou 02 35 32 45 22
- 23h30 **Grand spectacle Pyro Symphonique en bord de Seine**
- 24h Bal sur la place

## Dimanche 27 août

- Fête foraine
- 10h00 Exposition dans la salle polyvalente
- 10h30 Messe
- 11h45 Apéritif offert par la municipalité
- 12h15 Plateaux repas sur réservation avant le 23 août
- 14h00 Exposition de voitures, exposition dans la salle polyvalente
- 14h30 Grand Concours de coinchée

## Lundi 28 août

- Fête foraine
- 14h Concours de dominos

## Exposition sur « l'entre-deux guerres »

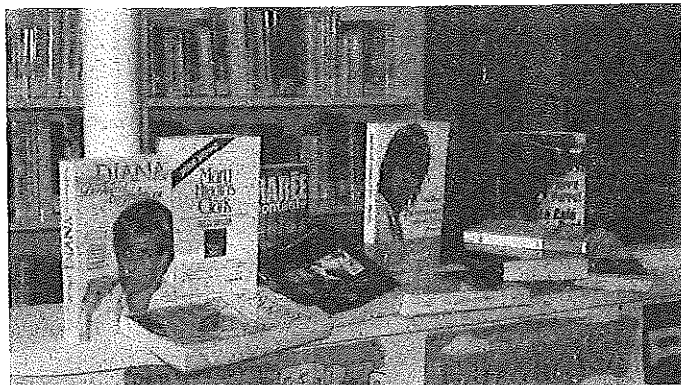
**Samedi 26 et Dimanche 27 août 2006**  
**de 10h à 12h30 et de 14h à 19h**

Salle polyvalente, sur plus de 200 m<sup>2</sup> avec la participation des collectionneurs du village et du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

**Venez nombreux !**

## LA BIBLIOTHEQUE A L'HEURE D'ETE

Pourquoi ne pas profiter de la belle période pour découvrir la bibliothèque de Sahurs, choisir quelques bons bouquins à lire au soleil.. d'autant que la bibliothèque ne cesse de s'enrichir de nouveaux ouvrages. Pas moins de 450 livres ont été « entrés » en rayon depuis septembre dernier dont un grand nombre de récents romans et documents.



Parmi les derniers à noter :  
Des documentaires...

- Le Café du pont de Pierre Perret
- J'ai commencé par un joint, témoignage d'Hélène
- La conspiration Kennedy de Matthew Smith
- Au nom d'Ingrid, de Juan Carlos Lecompte

...et des romans :

- Etat d'urgence, le dernier best-seller de Michael Crichton
- Ma première femme de Yann Quéffelec
- La Salamandre de Jean-Christophe Rufin
- Trois jours chez ma mère, prix Goncourt, de François Weyergans.
- Trois petites filles en bleu, le dernier roman de Mary Higgins Clark
- Table Rase, le dernier roman de Jean-Baptiste Gendarme, l'auteur du très apprécié « Chambre sous Oxygène »
- Le Clandestin, de John Grisham,
- Rage de Dents, un policier très original de William Lashner
- La chambre des morts, un roman policier français très noir et haletant, de Franck Thilliez
- Et bientôt bien d'autres dont le dernier Guillaume Musso, « Seras-tu là ? » et « Innocent » d'Harlan Coben...

Les rayons se sont en plus enrichis d'une **assez large collection de cassettes vidéo**, pour enfants et pour adultes, parmi lesquelles la collection complète des œuvres d'Hitchcock, l'auberge espagnole, le journal de Bridget Jones, mais aussi Mission Cléopâtre, Shrek, Titeuf, Toy Story, le château dans le ciel, Kirikou... etc.

**Et toujours vos magazines :** *Gala, l'Ami des jardins, Capital* et pour les jeunes *I love English, Okapi, Julie, Image Doc, j'apprends à lire...*

### Horaires d'été

Comme chaque année, la bibliothèque reste ouverte cet été, avec quelques aménagements d'horaires. A partir du **17 juillet et jusqu'au 28 août**, la bibliothèque sera ouverte **uniquement les LUNDI de 17H00 à 19H00.**

Reprise des horaires habituels à partir du 28 août : Lundi 17H30 – 19H00 et vendredi 16H30-19h00.  
Adresse : Place Maurice Alexandre (ancienne école des filles, près de la cantine)  
Rens : Cécile Capo Canellas, tél. : 02 35 32 65 39.

Association « Initiatives Jeunes »

*Atelier Théâtre  
Rentrée 2006*

L'association Initiatives Jeunes a le plaisir de vous informer que l'activité Théâtre débutera dès le mois de septembre 2006 en proposant les 3 ateliers suivants :

- Atelier Enfants
- Atelier Ados
- Atelier Adultes

Le coût d'inscription annuel est de 85 €.

Enfin, nous étudions actuellement pour l'atelier « ADOS », un projet de voyage en Hongrie afin de leur présenter une pièce. N'hésitez plus à nous rejoindre !

Contacts : François au 06.15.99.96.71  
Antoine au 06.22.38.66.45

Association « L'Age d'Or »

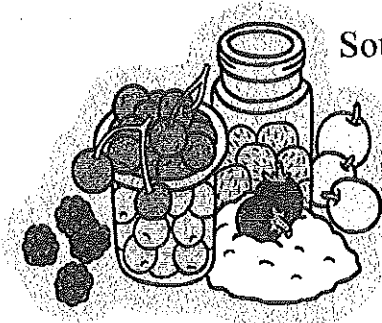
*Atelier Arts Plastiques  
Rentrée 2006*

Nous avons eu l'occasion de découvrir lors de la foire à tout, les magnifiques peintures réalisées par les participants de l'atelier art plastique proposé par l'association « l'Age d'Or ».

Ainsi, Karine et Amélie nous annoncent leur retour dès le mois de septembre avec 1 atelier enfant et 1 atelier adulte.

Contact : Karine au 06.26.67.75.15

## TÉLÉTHON 2006



Souhaitant renouveler cette année encore l'opération de vente de *confitures*, qui est toujours d'un bon rapport, nous avons besoin de *pots vides* (avec couvercle) *et de corbeilles en osier* ou autre (restes de compositions florales...).

Vous pouvez les déposer chez	Pascale Bertin	02 35 32 45 49
	Cécile Capo Canellas	02 35 32 65 39
	Anne Comont	02 35 32 82 27

(merci de prendre contact par téléphone auparavant)  
ou bien à la mairie aux heures d'ouverture.

*Pour de grosses quantités ou si vous ne pouvez vous déplacer, nous viendrons les chercher à domicile.*

**D'AVANCE MERCI POUR LE TÉLÉTHON !**

**Merci à nos annonceurs**

**Ils nous aident à réaliser Le JOURNAL**

**Aidez-les**

**En leur réservant votre clientèle**

# DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ...

## Kermesse



Samedi 13 mai 2006, c'est la kermesse de l'école. Cette année le challenge est important : il nous faut réussir cette kermesse car la coopérative scolaire compte sur le bénéfice de cette manifestation pour financer le départ en classe verte à la Ferme ( trois jours) de tous les élèves de Grande section et de Cours préparatoire ainsi qu'un séjour de cinq jours en classe Poney pour les élèves de CE1.

C'est donc une équipe d'une quarantaine de bénévoles: enseignants, parents, anciens élèves

et amis de l'école qui s'est mobilisée dès 10 heures du matin pour installer les stands, les jeux, les banderoles, la décoration dans la cour de l'école.



Tout au long de la matinée, l'équipe du Salon de thé réceptionne les gâteaux, les pâtisseries, les cakes, les quiches, les pizzas ... confectionnés par les familles.

En cuisine, Christine et son équipe s'affairent et mettent la main aux dernières préparations: saucissons en brioche, croustades, bouchées, soupe de crabe et autres recettes qui font la réputation du Stand Salé-Sucré.

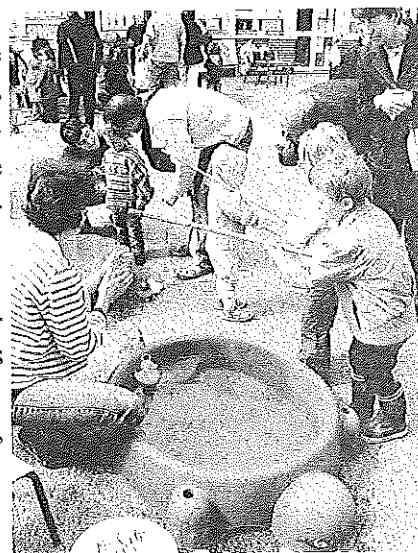
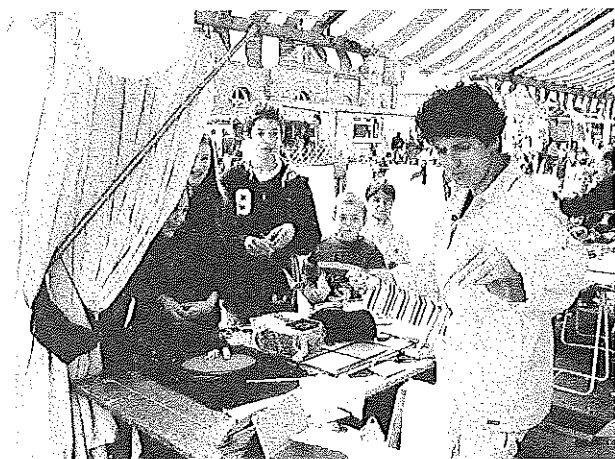


En une matinée, la cour de l'école est transformée en une immense salle de jeux, tous les stands sont en place, le poney pour les promenades est dans les starting-blocks. On n'attend plus que la foule des grands jours.

À 14 heures 30, les enfants impatients qui piaffaient devant la grille de l'école se ruent sur les stands et c'est parti pour un après-midi de jeux, de rires, de chants, de bruits, d'amusements et de joie.

Le beau temps était de la partie, les enfants, les familles, les amis étaient là !

Ce fut une kermesse réussie, mission accomplie !!!





# L'école se met au vert !

Dans le cadre du Projet d'école et des actions menées cette année sur la découverte de la Nature et de notre Environnement proche,

les classes maternelles d'Isabelle Mennesson et de Catherine Décelier sont allées le vendredi 5 mai dans la ferme pédagogique de M. et Mme Nuttens près d'Aumale.

Laissons aux Petits d'Isabelle, à travers leur texte collectif, le soin de vous raconter leur journée.



"Vendredi, on est allé à la ferme. On était dans le car bien assis pour ne pas se faire mal si on a un accident. On a rencontré un fermier, il était habillé en vert.

On est allé voir les vaches. Elles étaient toutes blanches. Elles étaient dehors, dans l'herbe, dans un enclos. Il y avait aussi des veaux et des taureaux.

On est allé ramasser du blé dans les champs. On a fait comme le blé. On a poussé, on était petit, on grandit, avec les bras en l'air on avait des branches.

On a fait la moissonneuse. On a ramassé du blé dans notre main, on l'a mis dans



un seau et le monsieur l'a jeté dans une machine pour l'écraser. On a eu de la farine.

Après, on est rentré dans la maison, faire du pain. Sur la table, il y avait de la farine. Le papa de Théo s'est lavé les mains avec la farine. On a mélangé la farine et le beurre.

On a mangé des sandwiches sur la terrasse,  
avec des chips, des tomates et des bananes.

On est rentré dans la maison.

Le pain avait gonflé.

On a tapé sur le pain. On a roulé la pâte.

Le monsieur a pris le pain pour le mettre au  
four.

Le monsieur avait des cartes avec des poules,  
des cochons, des dindons et des ânes.



On a fait leurs cris.

On est allé voir les animaux.

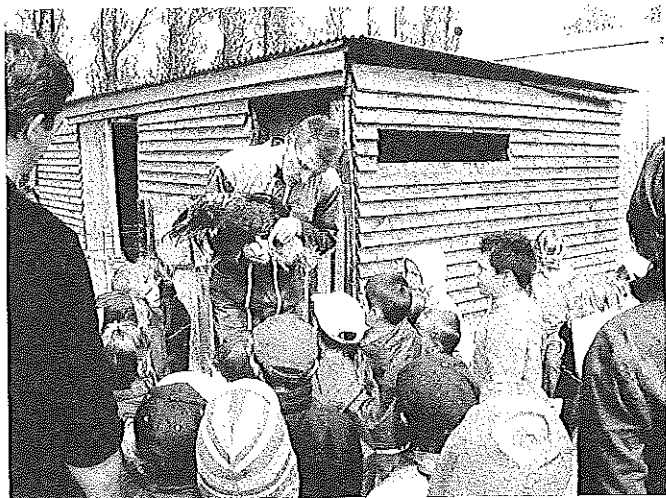
Il y avait des dindons. Ils ont un grand bec,  
tout bleu. Il y avait de faux moutons.

Il y avait des poules noires avec des œufs  
marron.

Il y avait des cochons. On est allé dans l'enclos  
mais ils ont eu un peu peur.

Il y avait des canards.

On a caressé le canard. Il était très gentil.



Il y avait aussi des ânes et une chèvre qui étaient trop loin.

Il y avait deux caisses avec  
Coco et Cocotte. On les a  
caressés, on leur a présenté  
notre main pour leur dire  
bonjour.

Ce sont des furets.

Dans la pelouse, on a  
mangé le pain qui sortait  
du four.

Après on est remonté dans  
le car, on est reparti à l'école,  
les mamans nous atten-  
daient sur le parking."



# Classe "Ferme" au Domaine du Houvre

Du lundi 29 au mercredi 31 mai 2006, tous les élèves de Grande section et de CP de l'école sont partis en classe découverte au domaine du Houvre dans le Calvados.

Le Domaine du Houvre est une grande ferme dans laquelle il y a beaucoup d'espèces d'animaux. Il y a aussi plusieurs maisons dans lesquelles les enfants, les maîtresses (Catherine Décelier, Elise Darry et Christine Lalau-Duménil), les "gentils accompagnateurs (Brigitte Adam, Inès Leblond, Catherine Voisin, Francine Monnier et Marc Darry; seul homme parmi toutes ces dames !!!) ont séjourné.

Chaque classe avait sa maison : le Pressoir, l'Ecurie et la Grange.

C'est dans ce joli coin du pays d'Auge que les enfants ont participé à la vie à la ferme et aux activités qui en découlent. Ils vous font partager quelques unes de leurs découvertes.



## La laine des moutons



Maud et Gérard se sont occupés de l'atelier laine. Ils nous ont montrés et expliqués : l'appareil qui sert à mettre les « boucles d'oreilles » aux moutons pour pouvoir les repérer avec les numéros, la tondeuse qui sert à couper la laine des moutons, la pince avec un élastique qui sert à couper la queue des moutons pour qu'ils soient plus propres.

La laine des moutons est tondue en été pour qu'ils aient moins chaud, c'est comme si on leur enlevait leur manteau. La laine va servir à fabriquer du tissu : on tond la laine, on la lave, on la carde, on la brosse, on la file avec le rouet et on la

tisse avec un métier à tisser pour en faire du tissu.

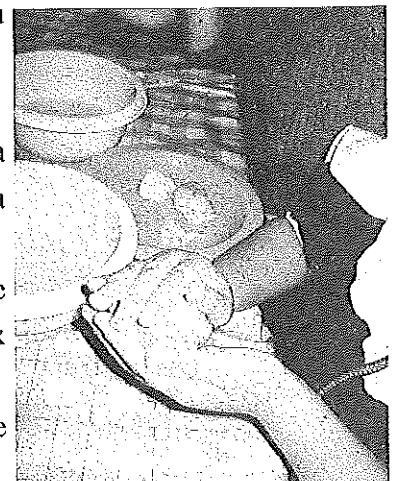
## Les balles de laine

Par groupe de deux enfants, on est allé remplir une bassine d'eau tiède et une bassine d'eau froide.

On a choisi, entre plusieurs couleurs, une couleur de laine teintée : on l'a roulée, on l'a trempée dans l'eau chaude, on l'a essorée, on l'a trempée dans l'eau froide, on l'a essorée (cela 3 fois de suite), on l'a frottée sur du savon, on a choisi une nouvelle couleur.

Puis on a rajouté deux ou trois autres couleurs, on a pris uneessoreuse à salade pour retirer l'eau des balles, on les a coupées presque en deux pour les ouvrir et là, c'était magique cela faisait comme un arc en ciel.

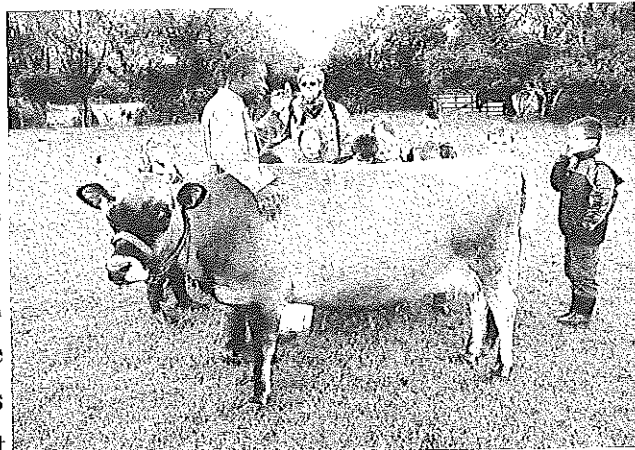
On a vu qu'après on pouvait la transformer en papillon, c'est ce que l'on a fait en classe.



## LE LAIT : la traite

Nous sommes allés avec Fernando chercher la vache Zita dans le pré. Fernando s'est installé sur un tabouret, a mis un seau sous les pis de Zita et il a graissé les pis de Zita pour que les doigts glissent plus facilement et que cela ne lui fasse pas mal.

Il nous a arrosé avec le lait qui sortait des pis de Zita et il nous a expliqué comment il fallait faire : **il faut prendre les 2 doigts (le pouce et l'index), on pince le pis, après on appuie sur le pis en partant d'en haut et en allant**



**jusqu'en bas et le lait coule.** Nous avons tous essayé les uns après les autres: certains ont beaucoup aimé et d'autres n'ont pas aimé du tout.

### Le beurre

Après Fernando a pris le seau de lait, nous a emmenés dans une cuisine. Il nous a expliqué que l'on pouvait fabriquer beaucoup d'aliments avec le lait : le beurre, la crème, le fromage, les yaourts... C'est ce que l'on appelle **les produits laitiers**.

Il a vidé le seau de lait dans une machine que nous l'avons aidés à reconstituer. Cette machine s'appelle **une écrémeuse**. Il a tourné la manivelle et **la crème** est sortie par un tuyau dans un récipient et **le lait écrémé** par un autre tuyau. Ça veut dire qu'on lui a retiré sa crème.

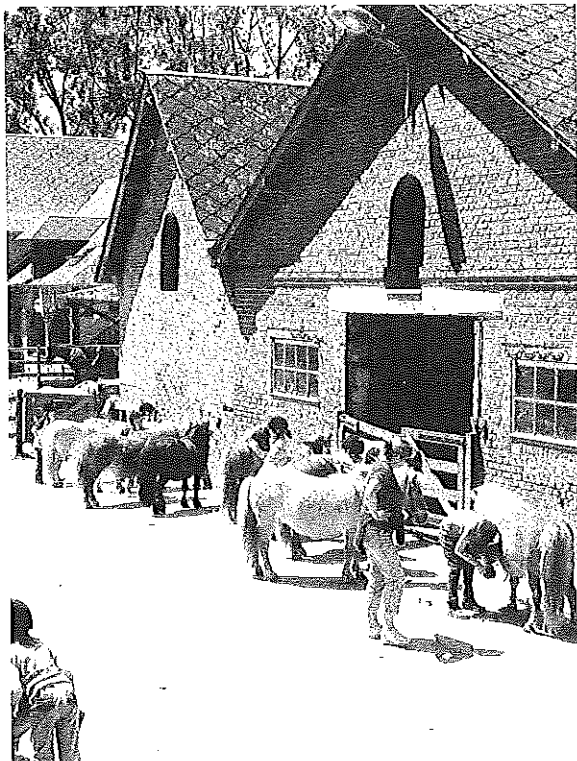
Après Fernando nous a dit qu'il fallait avoir la rapidité de l'avion et la force de l'éléphant . Il nous a mis de la crème dans une bouteille en plastique, on l'a secouée très fort et très vite chacun notre tour. Quand on a fini de secouer, Fernando a pris la bouteille, l'a coupée et ce n'était plus de la crème mais du beurre et du bas beurre qu'il y avait dans la bouteille. Nous étions très surpris, certains ont même dit que c'était magique. Cela nous a beaucoup plu.

Les enfants ont participé également aux ateliers " Pain ", "Mare" et "Traces" faute de place nous ne pourrions vous en parler ...

Tous sont revenus enchantés de leur séjour rendu possible grâce au financement des familles, de la coopérative scolaire et de la Municipalité.

Que soient remerciés : enseignants, accompagnateurs, élus municipaux, parents et amis de l'école.





## Classe Poney à Bois-Guilbert

Du mardi 6 au samedi 10 juin 2006, les élèves du CE1 de Lionel Robillard ont effectué une classe découverte à la ferme équestre de Bois-Guilbert. Ce séjour a été financé pour moitié par les familles et pour l'autre par la coopérative scolaire et une subvention de la municipalité.

Pendant ces 5 jours, les enfants ont découvert l'univers du Poney, dans ce lieu unique en Europe, au contact d'un troupeau de 180 poneys shetlands, dartmoors, islandais et connémarras.

Les enfants vous font partager leurs découvertes, leurs expériences, leurs surprises, leur joie, à travers des extraits des textes de l'exposition qu'ils ont préparée à l'école et vous invitent à venir voir.

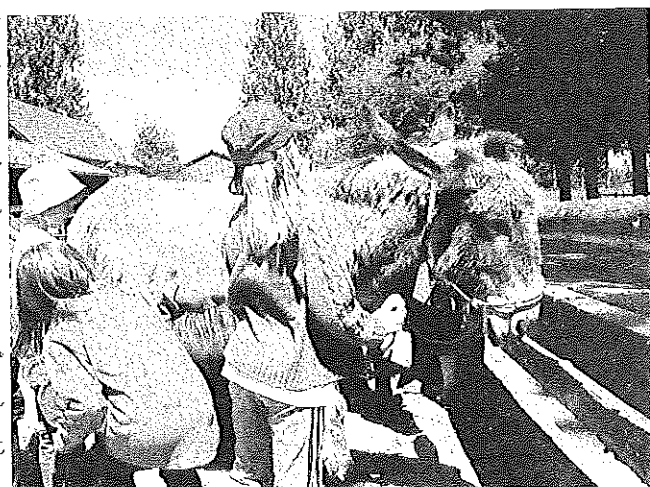
*Nous sommes partis de l'école vers 9 heures et nous sommes arrivés à 10 heures 15. Nous avons déchargé nos bagages et nous les avons transportés dans nos chambres. Nous nous sommes mis en tenue de poney et les moniteurs nous ont accueillis.*

*Dans la sellerie, Dalila nous a donné le nom de notre poney. Chaque enfant a pris sa longe, la brosse et le filet de son poney. Les moniteurs ont attrapé nos poneys qui étaient dans le paddock. Nous avons brossé nos poneys puis nous sommes allés au manège. Nous avons séparé la classe en 3 groupes avec Dalila, Sandra et Antoine.*

*Nous avons appris à marcher à côté de notre poney, à monter dessus, à le diriger et à l'arrêter. À la fin de la séance, nous avons ramené nos poneys au paddock.*

*Nous sommes rentrés à la ferme pour déjeuner.*

*La chambre de service a mis la table, a été chercher les plats puis après le repas elle a débarrassé, lavé les plats et mis le linge vaisselle en marche.*



*Vers 15 heures, Marion est venue nous chercher pour faire redige. Un groupe a fait redige sur les ânes, l'autre a appris à curer les pieds et panser son poney. Marc a eu la mission difficile de surveiller les ânes pendant le changement des groupes.*

*Nous avons goûté dehors, puis nous avons fait classe et ensuite nous avons pris notre douche. Nous avons dîné dehors et après le rangement, nous sommes allés faire une balade digestive. Nous avons été jusqu'au pré où les poneys passent la nuit.*

Jeudi 8 juin

Ce matin, les enfants traînent au lit, le réveil est difficile.

Après un bon petit déjeuner, M. Pichillard a coupé la classe en deux. Un groupe est allé faire hippologie avec Marion et l'autre a fait courrier et classe. La hippologie c'est l'étude du cheval et grâce à Marion nous avons appris les différentes parties du poney. Puis ensemble nous avons fait la carte d'identité de notre poney : son sexe, sa race, son âge, sa robe et ses signes particuliers.

Ce midi, il y a des concombres en entrée et Corentin

a les yeux plus gros que le ventre !

En retard sur notre horaire, nous nous dépêchons de retrouver nos poneys.

Nous partons faire notre première balade en forêt car nous dirigeons bien nos poneys. Nous avons formé trois groupes: Dalila et Nathalie, Antoine et M. Pichillard puis Sandra, Laetitia et Marc.

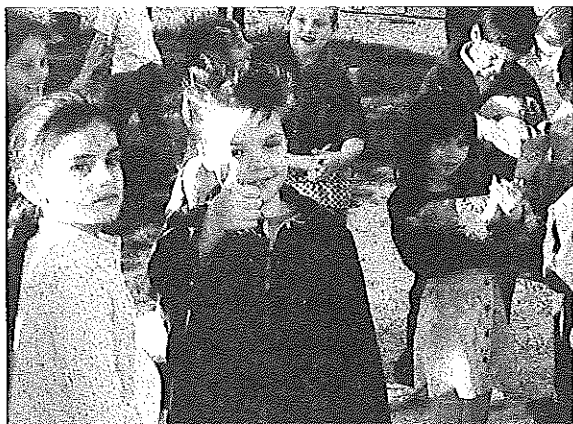
Antoine nous a fait croire que sa maison était dans la forêt mais c'était la cabane à Manard ! Trois chutes lors de cette première sortie: Valentin, Pierre et Corentin.



Un bon goûter nous remonte le moral.

Nous avons fait classe puis temps libre et douche. Quelques élèves se sont échappés pour aller faire la barrière. Oh! la chance !

Au menu de ce soir, nous allons nous régaler avec le kachis parmentier. Nous avons mangé le fromage blanc dans nos rères... Ce soir comme nous sommes un peu éméchés, nous faisons une balade digestive.



Dans le parc du château de Bois-Guillbert nous avons vu la sculpture du loup qui est à l'entrée de Carteleu. Après cette promenade d'une heure, nous sommes rentrés à la ferme nous coucher.

Pour conclure et comme dirait Romain ...

"Vous savez-quoi ? La classe poney c'était comme ça !!

# DU CÔTÈ DES PAPILLES

Pour 12 personnes

Préparation: 30 minutes

Cuisson: 5 minutes

Ingrédients:

1 sachet de préparation pour gelée

10 cl de crème fraîche liquide

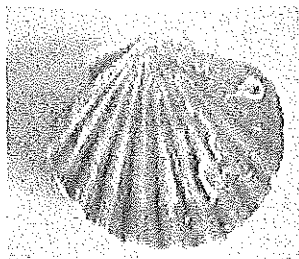
1 petit bocal d'œufs de saumon

1 dizaine de noix Saint Jacques avec corail

6 petits bouquets de brocolis

1 citron

1 belle poignée de roquette



Pour 10 personnes

Préparation: 15 minutes

la veille

Ingrédients: 13 biscuits à la cuillère

450 g de mascarpone à 80 % MG

900 g de fromage blanc à 40 % MG

100 g de sucre semoule

100 g de pain d'épice

100 g de poires william

Pour le décor : 150 g de poires émincées, raphia ou ruban

## Aspics de la mer

1. A feu doux dans un peu de beurre, faire revenir les noix de Saint-Jacques pendant quelques instants. Les mettre de côté à refroidir

Préparer la gelée selon les indications sur l'emballage mais avec 40 cl d'eau et 10 cl de crème fraîche liquide. Répartir un peu de cette préparation au fond de chaque moule.

2. Déposer une petite cuillère à café d'œufs de saumon.

Couper les noix de Saint-Jacques en fines lamelles, le brocolis (cuit à la vapeur une dizaine de minutes) en petits morceaux et compléter ainsi chaque petit moule.

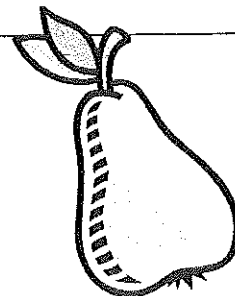
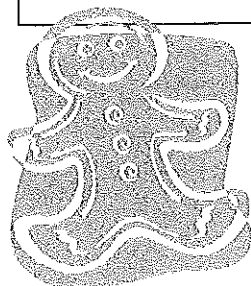
3. Ajouter le reste de gelée et laisser refroidir quelques heures au réfrigérateur.

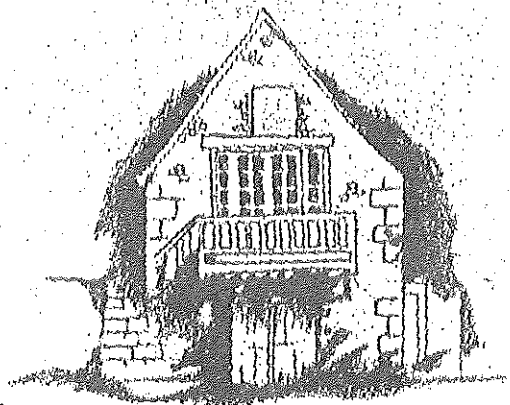
4. Pour la présentation: répartir quelques feuilles de roquette dans une petite assiette, y déposer l'aspic démoulé et recouvrir le tout d'une cuillère à café de jus de citron. Ajouter un peu de persil et une tranche de citron pour décorer.

## Charlotte poire-pain d'épice

1. Mélanger le mascarpone, le fromage blanc et le sucre. Incorporer les poires et le pain d'épice coupés en cubes de 5 mm. Versez le mélange dans un moule à charlotte. Mettez au réfrigérateur 12 h au moins. Deux heures avant de servir démoulez sur un plat.

2. Appuyez les biscuits à la cuillère tout autour et maintenez-les avec du raphia. Avec le reste des poires, composez une belle rosace sur le dessus.





# Degrémont Immobilier

Betty Degrémont

16, Rue de Crosne - 76000 ROUEN

Tél : 02 35 07 28 88

Fax : 02 35 07 28 80



## GARAGE DU BAC

*Pascal LEPREVOST*  
Agent Renault

Vend voitures neuves et occasion  
Réparation toutes marques

7, route de Rouen 76530 LA BOUILLE  
Tél 02 35 18 01 49 Fax 02 35 67 13 41



Pour tous diagnostics  
devis, dépannages  
ou autres services  
Composez le 02 35 34 07 99

ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE

INSTALLATION - DÉPANNAGE  
CLIMATISATION - ENTRETIEN

41 Rue des Frères Duret - 76380 VAL DE LA HAYE  
Tél/Fax : 02 35 34 07 99 - 06 61 77 72 41 - E-mail: [smlp33@yahoo.fr](mailto:smlp33@yahoo.fr)





**EXOTIC  
FLEURS**

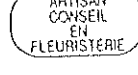
*Votre Fleuriste à Canteleu*

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 19h30

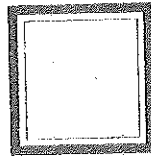
*(sans interruption le samedi)*

le dimanche de 9h à 13h

Place du Marché - Tél: 02.35.36.16.04



**Bernard Bonhaume**  
**ARCHITECTE**



204, route de Dieppe  
76250 Déville les Rouen  
02.35.76.01.23

S.A.S. COUVERTURE

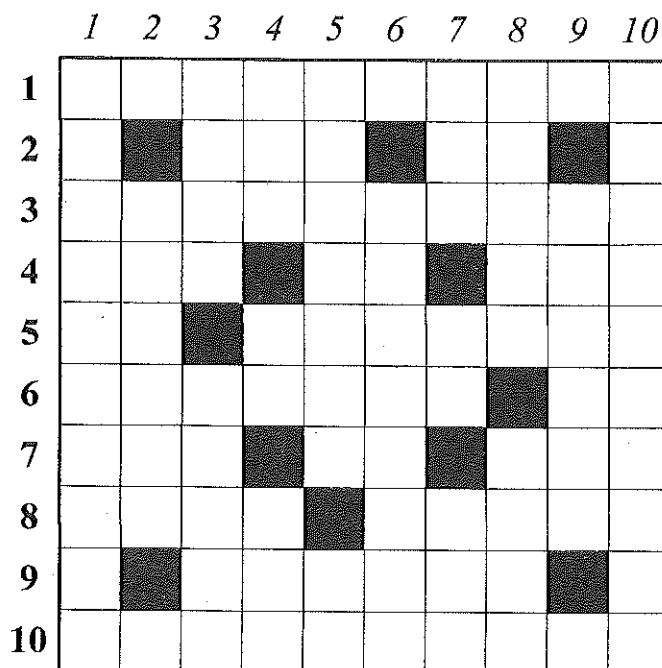
Pascal AUZANNE

ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ  
DÉMOUSSAGE

1, rue Quicampet 76530 La Bouille  
48, rue Frémont-LaRhélic-27310 St OUVEN de Thouberville  
☎ & fax : 02 32 57 07 39  
☎ portable : 06 08 70 31 29

# LE CRUCIVERBISTE AVERTI

N°55



Solution du n°54

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	I	D	S	L	O	U	R	D
2	O	R	M	E	■	U	■	R	E	R
3	I	M	P	L	A	C	A	B	L	E
4	D	E	L	O	N	■	C	A	U	S
5	S	■	A	N	C	I	E	N	■	S
6	L	U	C	■	I	R	R	I	T	E
7	O	■	A	C	E	R	E	S	■	U
8	U	R	B	A	N	I	S	T	E	S
9	R	E	L	U	■	T	■	E	T	E
10	D	R	E	S	S	E	U	S	E	S

**Horizontal :** 1 Grivoiserie. 2 Complètent les autres. Négation. 3 Clôtures à claire-voie. 4 Parler dans la moitié nord. A le. Moi. 5 Légende bretonne. Supprimer. 6 Famille la plus attachée à l'homme. Presqu'île. 7 Académies. Assemble. Un peu d'italien. 8 Très récent. Médias. 9 Rondins sur l'eau. 10 Fallacieuses.

**Vertical :** 1 Une bonne moitié de la France. 2 Ose. 3 Interrogatif. Intérêt trop élevé. 4 Monochrome. Paresseux. Début en faculté. 5 Elle devrait être de glace mais est aussi de feu. Fin du samedi et début du dimanche. 6 Quand elle l'est elle y voit mieux. 7 Grande école. Union d'états. De plus en plus précieuse. 8 Deuxième vague de froid. Et. 9 Inspiratrice. 10 Compléments du lave-linge.

## Liste des annonceurs soutenant Sahurs Le Journal

Alimentation : COCCI MARKET  
 Antiquités, brocante : MARTIN  
 Architecte : BONHAUME  
 Architecte paysagiste : COMONT  
 Assurance : MMA, BELLONET  
 Banque(Point Vert) : CREDIT AGRICOLE  
 Bar tabac journaux : CAFE de ROUEN  
 Boulangerie, pâtisserie: DEGROOT  
 Coiffure : JENNIFER  
 Cordonnerie : DURU  
 Couverture : AUZANNE  
 Electricité : MENARD  
 Elagage entret.jardin : SOS JARDIN  
 Entr. Gén<sup>ale</sup> bâtiment: CFC STYLE  
 Fioul, gazole : COTTARD

Fleuriste : EXOTIC FLEURS  
 Garage : DELIENS  
 Garage : LEFEBVRE  
 Garage: GARAGE DU BAC  
 Horticulture : LECOMTE  
 Immobilier : DEGREMONT  
 Imprimerie : GABEL, FLEURY  
 Karting : VAL DE LA HAYE  
 Maçonnerie : BOCHERVILLAISE  
 Menuiserie, isolation : VACANDARE  
 Plomberie, chauffage : C. FRELET SLMP  
 Restaurant : LE GRAND TURC  
 Serrurerie, métallerie : PROUIN  
 Taxi: PELFRENE  
 Travaux publics : MULTI RESEAUX

# INFOS UTILES

## Téléphones utiles

Mairie	02 35 32 46 03
La Poste	02 32 80 84 95
<b>Médecins</b>	
Dr Lecler	02 35 34 11 89
Dr Renault	02 35 34 11 89
pour rendez-vous	
Dr Lecler et Renault	02 35 52 94 27
Dr Lefebvre-Calle	02 35 32 46 39
<b>Infirmières</b>	
Mmes Fatras et Thorel	02 35 32 44 57
<b>Pédicure podologue</b>	
Marie Durot	06 84 83 39 57
Ecole	02 35 34 66 32
Garderie	02 35 34 54 99
ADMR Mme Varon	02 35 32 11 40
<b>Pompes funèbres</b>	
Vacandare s.a.r.l.	
•St Pierre de Manneville	02 35 32 08 18
•Rouen	02 35 15 94 84
<b>Animateur jeunes</b>	
François Charassier	06 15 99 96 71

SAMU	15
CHU Rouen	02 32 88 89 90
Centre antipoison	03 20 44 44 44
Drogues Info Service	08 00 23 13 13
ARIRT Lute contre la drogue	02 35 89 91 84
Allo Enfance Maltraitee	08 00 05 41 41
Pompiers	18
Police secours	17
Gendarmerie Canteleu	02 35 36 79 56
Perception Gd Couronne	02 35 67 87 87
SPA	02 35 70 20 36
EDF dépannage 24h/24	0 810 333 076
Lyonnaise des Eaux 24h/24	0 810 884 884
et service clients	0 810 384 384
Télécoms renseignements	12
Télécoms dérangements	13
Collège Gounod Canteleu	02 35 36 28 80
TCAR (transports en commun)	02 35 52 52 52

## Renseignements utiles

### Ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 19 h  
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

### Ordures ménagères (sac noir)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

### Déchets recyclables : papier, plastique, fer blanc et alu (sac bleu)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

### Déchets verts

Ramassage hebdomadaire le lundi

### Déchets en verre

Containers, place M. Alexandre et rue du Puits Fouquet, près de la rue Maze

### Déchetterie - Rendez-vous ramassage encombrants

N° vert : 0 800 021 021

Déchetterie DEVILLE : 02 35 74 40 49

### Location de la salle polyvalente

Réservée aux habitants de la commune, s'adresser à Marie-Thérèse Leprince  
tél : 02 35 32 41 02 - cf. tarifs municipaux

### Garderie

Horaires : 7h30 à 8h35 et 16h30 à 18h30

### Bibliothèque

Période scolaire: lundi 17 h 30 à 19 h  
et vendredi 16 h 30 à 19 h

Période de vacances:

lundi et vendredi 17 h 30 à 19 h

du 17 juillet au 28 août le lundi de 17h à 19h

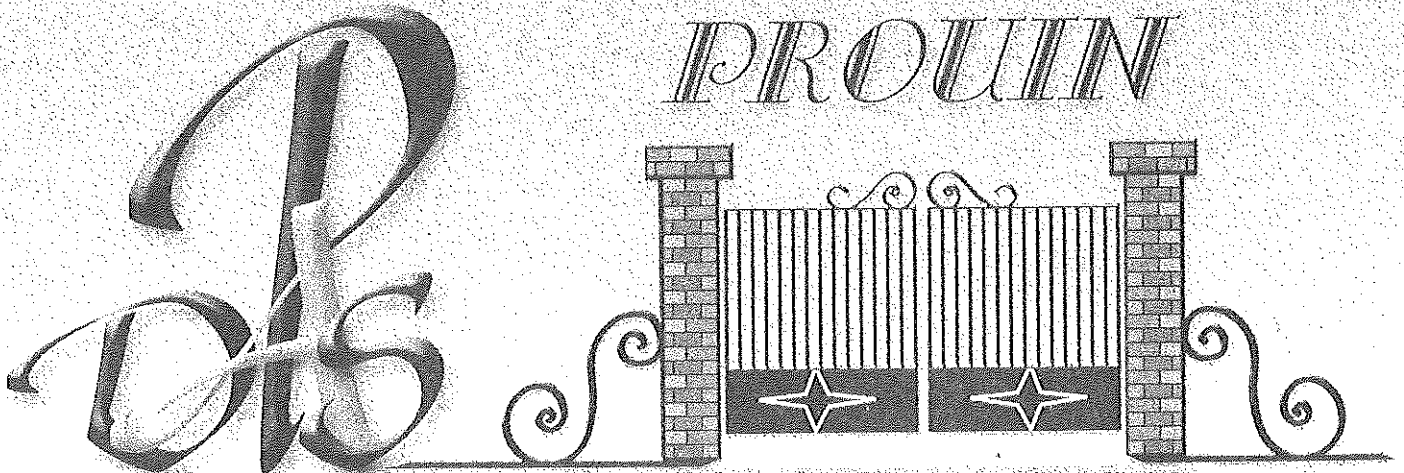
## TARIFS LOCATION DES SALLES : se reporter au tableau *Tarifs municipaux*

Toute réservation devra impérativement être confirmée par écrit et accompagnée d'un chèque représentant la moitié du montant de la location; ce chèque sera encaissé. Le paiement de la deuxième moitié se fera au moment de la remise des clés au locataire.

Il est également possible de louer la vaisselle (tarifs sur demande au moment de la location).


**SERRURERIE • METALLERIE**

*PROUIN*



**GARDES CORPS MÉTALLIQUES : ACIER/INOX/ALUMINIUM**  
**MENUISERIE MÉTALLIQUE : MANNESMAN FORSTER**  
**BARRIÈRES • AUTOMATISATION**  
**FER FORGÉ**

20, chemin du Gal • 76113 SAHURS • Tél. 02 35 32 46 64 • Fax 02 35 32 43 63



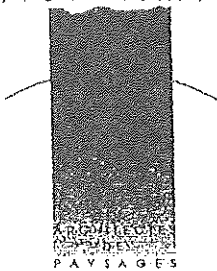
ANTIQUITES - BROCANTE  
EBENISTERIE D'ART

*la Grange aux Trouvailles*

Ouvert le dimanche de 15h à 18h.

76113 HAUTOT-SUR-SEINE  
Tél. 02 35 32 41 25  
Portable : 06 14 01 20 88

ARC EN TERRE



9, rue de Seine  
76113 Sahurs  
tél. : 02 35 32 82 27

PREVILCO  
DES VILLES  
PAYSAGES



# S.O.S JARDIN

ENTRETIEN - CREATION  
ELAGAGE

**Bertrand TARDIF**

38 rue de Bas 76113 SAHURS  
Tél : 02.32.11.06.94 - Mobile 06.64.25.51.08



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Jean-Pierre BELLONET  
Agent Général

BP. 6 - 67 Grande Rue  
27380 CHARLEVAL  
Tél. 02 32 49 01 75 - Fax. 02 32 49 23 02  
E.mail : jean-pierre.bellonet@mma.fr



**GARAGE LEFEBVRE Daniel**

Vente et réparation toutes marques  
Neuf et occasion

Dépôt de gaz

3, route de Sahurs  
76113 ST PIERRE DE MANEVILLE

Tél: 02 35 32 07 23 / Fax: 02 35 32 25 49

**ETS COTTARD**

**FILOUL / GAZOLE**

QUINCAMPOIX TEL : 02 35 34 72 87  
VAL DE LA HAYE TEL: 02 35 32 41 76